

Le vrai visage de l'islam

Si Dieu l'avait voulu il aurait fait de vous une seule communauté. S5v48

Mensuel d'information islamique - N° 011 du 05 janvier au 05 février 2014



Prix : 300 F CFA

JOINDRE L'ACTE
A LA PAROLE

**Un défi à relever
par tous** P.2

EDUCATION
DES ENFANTS P.5

La place de la mère

INSTITUT AOREMA

**Un homme sage à la
tête d'un institut de
référence** P.7



CONFRONTATION ENTRE
RELIGIEUX EN AFRIQUE

**La Centrafrique
dernière victime
ou à qui le
prochain tour ?** P.10

LES CAUSES
DE LA NAISSANCE DE
TERRORISTES EN ISLAM

**Le point de vue
du théologien le Dr
Ahmad Savadogo** P.10

UN ENTREPRENEUR, UNE VISION, UNE FOI

EL hadj Souleymane Kaboré P.15 & 16



MUTUELLE ISLAMIQUE DU BURKINA

**Pour mieux renforcer
les liens de solidarité
entre musulmans** P.11



CLOTURE DU VII SE-
MINAIRE ISLAMIQUE
DE OUAHIGOUYA

**« Les
objectifs
sont
largement
atteints »** P.12



PRIERES QUOTIDIENNES : Les règles de réparation P.9

Sommaire

UN ENTREPRENEUR,
UNE VISION, UNE FOI
El hadj Souleymane Kaboré

MUTUELLE ISLAMIQUE DU BURKINA
**Pour mieux renforcer les liens de solidarité
entre musulmans**

CLOTURE DU VII SEMINAIRE ISLAMIQUE
DE OUAHIGOUYA
« Les objectifs sont largement atteints »

PRIERES QUOTIDIENNES
Les règles de réparation

JOINDRE L'ACTE A LA PAROLE
Un défi à relever par tous

EDUCATION DES ENFANTS
La place de la mère

INSTITUT AOREMA
**Un homme sage à la tête d'un institut
de référence**

CONFRONTATION ENTRE RELIGIEUX
EN AFRIQUE
**La Centrafricque dernière victime ou à qui le
prochain tour ?**

LES CAUSES DE LA NAISSANCE DE
TERRORISTES EN ISLAM
**Le point de vue du théologien
le Dr Ahmad Savadogo**



RECEPISSE

Arrêté : n°2613/P/12/CAO/TGI/PF
Siège social : Ouagadougou
Secteur 10 - 01 BP 2481 Ouaga 01
Portable : 76 93 60 93 / 79 91 05 66

Directeur de Publication :
Guigma Arounan

Rédacteur en chef :
Tiendrebéogo Ousmane

Equipe de rédaction :
Tiendrebéogo Ousmane
Ouédraogo Ahmad dit Karamssamba
Zoungrana Ablassé
Nébié Zakaria
Guigma Arounan
Nana Moumouni

Montage :
Déogracias Conceptions : 78 23 01 73

Annonces publicitaires :
Pour tous renseignements,
veuillez vous adresser à Rachid-production
à l'adresse suivant :
rachidproduction@yahoo.com où
guigma.haroun@yahoo.fr

Imprimerie :
IMPF : 79 87 61 60

JOINDRE L'ACTE A LA PAROLE
Un défi à relever par tous

Si le prophète Mohammad (Paix et salut de Dieu sur lui) a réussi à façonner le monde sur les plans spirituel, économique, social et politique, c'est dû à son accrochement et à l'application de ce qu'Allah (SWT) lui a dicté. Le bonheur de sa communauté lui tenait à cœur. Il était véridique dans ses propos, et ses actes étaient le reflet parfait de ce qu'il disait. La mère des croyants, Aïcha le comparait au Coran, vu son attachement scrupuleux aux textes religieux. Les savants, héritiers du prophète, devaient perpétuer cette image. L'image des hommes au-dessus de la mêlée qui joignent l'acte à la parole. Mais de plus en plus, l'on s'éloigne de cet idéal.

Les érudits musulmans devaient être la lumière qui brille pour les gens et pour eux-mêmes. Dépôt de la tradition du prophète, et remplaçant légitime de ce dernier, ils devaient, et c'est ce que le Coran leur demande, faire toujours preuve de probité morale dans tous les actes qu'ils posent.

Une chose est de tenir de belles paroles, de dire de bonnes choses mais une est de se comporter d'une manière crédible en respectant ce qui a été enseigné aux gens. L'histoire retient que le comportement de l'homme est plus prompt à faire changer les gens que la parole. « *Ô vous qui portez la foi, pourquoi dites-vous des choses que vous ne faites pas... Dieu exècre vous entendre dire ce que vous ne faites !* », nous interpelle le Coran. Le prédicateur musulman et le musulman tout court qui aspire à indiquer le droit chemin aux autres se doit de pratiquer ce qu'il dit. Et non de dire comme l'on entend souvent : « *Ecoutez ce que nous disons, mais ne regardez pas nos actes* ». Lorsqu'on se lie à Dieu, l'on doit tenir ses engagements. L'alliance avec le créateur n'est rien d'autre que de faire respecter sa volonté sur la surface de la terre. Les érudits musulmans sont ceux qui se chargent de transmettre le message divin aux hommes. Par conséquent, ils doivent être de bonne moralité et de bonne conduite. Il leur appartient de travailler afin que leur famille inspire les autres en bien. Ils doivent être les premiers à faire preuve de générosité.

Vivons à l'image du prophète
Mohammad (saw)

Adhérer au modèle du prophète (psl), suppose ordonner ce qu'il a exalté comme valeurs et éviter ce qu'il a désapprouvé. Cela dans la parole comme dans le comportement. C'est le seul moyen de pouvoir sortir les musulmans dans la situation dans laquelle ils se trouvent. Les musulmans aujourd'hui, on a l'impression veulent « une chose et son contraire ». Ils veulent être les alliés d'Allah ici-bas et dans l'au-delà, mais ne veulent pas accéder aux injonctions d'Allah. Ils veulent avoir le paradis, mais ne veulent pas en payer le prix. (Sic). Ils veulent lutter contre la pauvreté, mais ils ne veulent pas prélever la zakaat. De nos jours, demander aux riches musulmans de prélever correctement la zakat en fonction des règles imposées par la charia, revient à prêcher dans le désert.

Même quand ils décident de la faire, ils le font de telle sorte que le but recherché qui est de lutter contre la pauvreté est battu en brèche. Nous sommes attachés à nos richesses au point de ne pas appliquer les ordres d'Allah. Les riches musulmans sont de plus en plus aphones face aux injonctions coraniques dans ce sens : « *Ceux qui distribuent leur biens jour et nuit, secrètement et en public, trouveront leur récompense près du seigneur ; toute crainte et tout chagrin leur seront épargnés* ».2v274 ; « *Malheur au médissant calomniateur, qui entasse des trésors et se complait à les compter. Il croit que ses richesses lui procureront l'immortalité. Erreur! Il sera précipité dans l'enfer* ».S104v1-4

Chers musulmans astreignons-nous à mettre en pratique les enseignements du Coran, la vie exemplaire du prophète (psl), qui était conforme à la volonté de Dieu.

Qu'Allah fortifie notre foi et nous donne les moyens nécessaires afin de réaliser sa volonté.

La Rédaction

Pour vos critiques et suggestions
veuillez contacter
RACHID-PRODUCTION

sous l'adresse :

rachidproduction@yahoo.com

guigma.haroun@yahoo.fr

01 BP 2481 Ouaga 01

Cél. : 76 93 60 93 - 79 91 05 66

JURISPRUDENCE ISLAMIQUE

Quelques principes de base indispensables à tout musulman

Du temps du Prophète -*salla Allahou 'alayhi wa salam-*, les problèmes de droit étaient réglés directement. Puis, durant la période suivante, les problèmes nouveaux, en nombre limité, étaient résolus sans trop de problème en se référant au Coran et à la Sounnah. Mais, au fur et à mesure, le besoin d'une science du droit s'est fait ressentir. Les premiers spécialistes vraiment connus en jurisprudence religieuse vécurent au 1er siècle de l'Hégire, les premières écoles apparaissant au 2ème siècle. Il est important pour tout musulman de s'approprier les règles de base de la jurisprudence islamique, pour s'assurer de la justesse des actes qu'il pose au quotidien.

Les cinq prescriptions (ou jugements) applicables aux actes

Les cinq prescriptions sont : l'obligatoire, l'interdit, le préférable, le détestable, le permis.

1- "L'Obligatoire"

C'est ce que le législateur a ordonné en l'imposant.

Par « *Le législateur* » il faut entendre Allah ou son prophète. Allah est le législateur suprême, tandis que le messager transmet ce qui provient d'Allah tout en étant un législateur pour les adorateurs d'Allah.

On appelle « *obligation légale* » ou « *obligation religieuse* » toute obligation formulée par le législateur, par opposition à l'obligation non religieuse formulée par un autre que le législateur, exception faite de l'ordre formulé par un chef. C'est une obligation légale tant qu'elle n'est pas une désobéissance car il nous a été ordonné d'obéir à ceux qui détiennent le commandement.

Le terme « *En l'imposant* » permet de distinguer l'obligatoire du préférable. Il faut donc se méfier des expressions telles que « *il faut faire ceci* » dans les cercles de discussion religieuse car cette formule exprime l'obligation légale.

Les implications de « l'obligatoire »

Son auteur est récompensé s'il le fait par obéissance, et il mérite le châtement s'il le délaisse. S'il ne le fait pas avec l'intention d'obéir à Allah, il ne reçoit pas de récompense.

« *Il mérite le châtement* », nous n'avons pas dit « il est châtié » car Allah peut très bien lui pardonner. Il mérite le châtement. Puis, il se peut qu'il soit châtié et il se peut qu'il ne le soit pas.

2- "Le Préférable"

C'est ce que le législateur a ordonné sans l'imposer.

L'obligatoire et le préférable se distinguent dans la deuxième moitié de la définition. Les cinq prières quotidiennes sont obligatoires, tandis que les deux unités de prières (*rak'a*) après le *zuhr* son préférables. On dit aussi qu'elles sont *Sounnah*. Le mot *Sounnah* a plusieurs sens. Dans le langage technique, il



désigne le préférable, tandis que le prophète et les compagnons l'utilisaient aussi bien pour désigner un acte obligatoire qu'un acte préférable.

Ex : dans *Al Boukhari*, d'après Talha Ibn Abdillah Ibn Awf -*qu'Allah l'agrée-* : « *J'ai prié la prière funèbre derrière ibn Abbass. Il récita la Fatiha à haute voix. Puis il dit : j'ai fait cela afin que vous sachiez que la Fatiha est une Sounnah.* » C'est-à-dire que la Fatiha est une obligation.

La *Sounnah Mou-akkada* : Un acte dit *sounnah mou-akkada* n'est pas une obligation, mais l'insistance du législateur sur ce genre d'acte conduit celui qui ne l'accomplit pas à perdre une grande récompense, sans toutefois commettre un péché.

Les implications du préférable: Son auteur est récompensé s'il le fait par obéissance, et il n'est pas châtié s'il le délaisse.

3- "Le Proscrit"

C'est ce que le législateur a interdit d'accomplir en l'imposant.

« *Ce que le législateur a interdit* » : l'interdiction est une demande autoritaire de délaisser une chose.

L'implication de l'interdit : Son auteur mérite le châtement, tandis que s'il le dé-

laisse par obéissance, il sera récompensé.

L'expression « *Son auteur mérite le châtement* », est employée pour signifier que le châtement n'est pas automatique. Allah peut lui pardonner, comme il peut le châtier.

L'expression « *S'il le délaisse par obéissance* », est utilisée pour signaler que s'il le délaisse par habitude et non par obéissance, il ne sera pas récompensé. S'il le délaisse parce qu'il n'a pas pu le faire mais a exprimé son intention, il ne sera pas récompensé et recevra des péchés.

4- "Le Détestable"

C'est ce que le législateur a interdit d'accomplir sans toutefois l'imposer.

Le prophète nous a interdit de prendre une chose ou de la donner en utilisant la main gauche.

Cette interdiction a pour jugement : « *Détestable* ». C'est-à-dire qu'il est détestable de donner ou de prendre par la main gauche. Tandis que boire et manger de la main gauche est proscrit.

L'implication du détestable: Son auteur ne sera pas châtié, tandis que s'il le délaisse par obéissance, il sera récompensé.

Il ne faut pas se laisser entraîner par l'absence de sanction et s'adonner à

l'accomplissement d'actes makrouh, car si le législateur a demandé de le délaisser, c'est qu'il y a une raison : la chose détestable peut être un pont vers la chose interdite. Le législateur ne nous a pas imposé son délaissement afin de ne pas charger la communauté. Les petites désobéissances peuvent mener aux grandes qui à leur tour peuvent mener au « *Koufr* » (mécréance).

5- "Le permis"

C'est ce sur quoi n'est appliqué aucun ordre ni aucune interdiction de quelque manière que ce soit.

La leçon contenue dans l'expression « *Aucun ordre* », permet d'exclure l'obligatoire et le préférable

« *Aucune interdiction* » : permet d'exclure le proscrit et le détestable.

« *De quelque manière que ce soit* », par opposition aux choses qui sont en elles-mêmes permises mais qui ont fait l'objet d'une interdiction parce qu'elles mènent vers des interdits ou d'un ordre parce qu'elles sont indispensables à l'accomplissement d'une obligation.

La règle de base : Les moyens ont les mêmes prescriptions que leur fin.

Cela implique que toute chose menant à un interdit est elle-même interdite. De même pour le détestable. Ex : Je veux vendre mon walkman à une personne sur lequel je sais pertinemment qu'il écouterait de la musique. La vente du Walkman à cette personne m'est interdite. De même, si c'est un moyen menant à une chose détestable, il est alors lui-même détestable.

En lui-même le Walkman ne fait l'objet d'aucune interdiction de la part du législateur puisqu'il n'existait pas à l'époque du prophète -*salla Allahou 'alayhi wa salam-*. Il est donc considéré par défaut comme permis. Mais s'il est utilisé à des fins illégales, il devient illégal.

Si un acte obligatoire ne peut être réalisé qu'en passant par un autre acte, alors ce dernier devient obligatoire. De même pour le détestable.

Exemple : Il est obligatoire pendant les

Suite Page 4

On peut se tromper

Suite de la Page 3

ablutions que l'eau touche la peau. Frotter énergiquement les bras pendant les ablutions est un acte préférable. Mais si la personne qui accomplit les ablutions possède beaucoup de poils et que ceux-ci empêchent l'eau de toucher la peau, alors le frottement devient pour lui obligatoire.

Remarque : le législateur n'a pas étayé la prescription de toutes les choses de manière explicite, mais nous a donnée des outils qui nous permettent de donner à chaque chose sa prescription religieuse. Ces outils consistent en des règles générales tirées du Coran et de la Sunnah. Ceci est l'explication de la parole d'Allah : « *Et nous avons expliqué toute chose de manière détaillée* » [17 :12], ainsi que la parole du prophète -salla Allahou 'alayhi wa salam- « *Il ne reste rien de ce qu'Allah vous ait ordonné que je ne vous ai ordonné et il ne reste rien de ce qu'Allah vous a interdit que je ne vous ai interdit* ». Donc l'explication se fait tantôt au moyen de règles générales qui s'appliquent à énormément de cas, comme par exemple la parole du prophète -salla Allahou 'alayhi wa salam- « *Toute innovation est égarement* » : les innovations sont innombrables. C'est la définition générale de l'innovation qui va nous permettre de les reconnaître. Et tantôt au moyen d'une explication directe de la chose qui nous dispense de revenir à ces règles générales. Comme par exemple l'héritage qui est détaillé dans le Coran.

Les implications du « permis »

Tant que le permis conserve son état « permis », il n'est attaché à aucune récompense, ni à aucun châtement.

« *Tant que le permis conserve son état « permis* » », c'est-à-dire tant que la chose permise ne fait pas l'objet d'un ordre ou d'une interdiction à cause de l'une des raisons que nous avons évoquées plus haut.

« *Il n'est attaché à aucune récompense, ni à aucun châtement.* ». Si une personne mange sans aucune intention particulière, il ne reçoit alors aucune récompense, ni aucun péché. Mais si son intention est de préserver son corps et de goûter aux bienfaits d'Allah, alors il sera récompensé.

Le permis est appelé « *Halal* ». C'est le terme le plus employé dans le Coran.

Résumé des règles

- Lorsque le permis est un moyen menant à l'interdit, il devient alors lui-même interdit.

- Lorsque le permis est un moyen menant au détestable, il devient alors lui-même détestable.

- Lorsque le permis est le seul moyen menant à l'obligatoire, il devient alors lui-même obligatoire.

- Lorsque le permis est le seul moyen menant au préférable, il devient alors lui-même préférable. Wassalamou Aleykoulam.

Par Abou Waqâss

Sagesse du mois

Sufyan ath-Thawrî -qu'Allah lui fasse Miséricorde- sur son lit de mort recommanda à Ali ibn al-Hasan as-Sullamî -qu'Allah lui fasse Miséricorde- :

Sois toujours sincère, garde-toi du mensonge, de la félonie, de l'ostentation et de l'orgueil; ce sont des défauts qui réduisent à néant les bénéfices acquis par la pratique des bonnes œuvres.

En matière de religion, prends pour seul conseiller l'homme qui observe fidèlement la sienne et pour compagnon celui qui te détourne des vanités terrestres.

L'idée de la mort toujours présente à l'esprit, implore souvent le pardon divin

et ta vie durant, songe à ton salut. Prodiges les conseils pieux à qui les sollicite. N'abuse pas de la confiance mise en toi par un croyant, car, dès lors, c'est Allah Lui-même et Son Prophète que tu trahirais.

Fuis chicaneries et disputes. Évite ce qui peut donner prise au doute

pour te cantonner dans les inébranlables certitudes; il y a de ta sauvegarde.

Ordonne le bien et interdis le mal, tu seras ainsi aimé d'Allah. Mets-toi d'abord en règle avec ta conscience, le Seigneur Se chargera d'établir ta notoriété aux yeux d'autrui.

Accepte les excuses quand on t'en présente et n'en veuille pas à tes frères en Islam.

Renoue avec quiconque aura rompu avec toi; en pardonnant les offenses, tu te hisseras au rang des compagnons des prophètes.

Remets-toi à Allah en chaque circonstance, en public comme en privé.

Crains-Le comme le mortel que tu es, appelé à être ressuscité et conduit en troupeau devant le Tout-Puissant.

N'oublie pas l'alternative qui t'attend: ou le **jardin sublime** ou le **feu ardent**.



RIM TOP SERVICE INFORMATIQUE/BUSINESS

INFORMATICIEN-FORMATEUR
IMPORT/EXPORT VEHICULES
ET ORDINATEURS TOUTE SERIE
LOCATION DE VEHICULES



Tél : 70303901/78176228/76625918/50420549 - e-mail : oalmalick@gmail.com

EDUCATION DES ENFANTS

La place de la mère

La mère est considérée comme la véritable éducatrice de ses enfants, car c'est à elle qu'incombe la majeure partie des responsabilités dans ce domaine, tandis que le père se charge de leur procurer leur subsistance. Dans un monde où l'éducation des enfants bat de l'aile, il est important pour nous musulmans, censés être une lumière pour les autres, d'œuvrer à mettre chaque chose à sa place comme nous l'a si bien enseigné notre prophète (Paix et salut d'Allah sur lui) afin de relever le défi de l'éducation.

Cette réussite dépend tout d'abord de la personnalité de la mère, de son intelligence et de sa sagesse.

LES COMPORTEMENTS ET ACTES A EVITER DANS L'EDUCATION DES ENFANTS

Maudire les enfants

Il est déplorable de constater aujourd'hui que de nombreuses mères ont pris la très fâcheuse habitude de maudire leurs enfants à la moindre occasion. Pour elles, se répandre en imprécations est une bonne façon de se défouler de leur colère contre leurs enfants, meilleure en tout cas que la punition corporelle. Le Messager (PSL) a évoqué ce penchant des femmes pour les imprécations. Il a dit en effet : « *oh peuple de femmes, faites l'aumône, et implorez beaucoup le pardon d'Allah car j'ai vu que vous formiez la majorité des gens de l'Enfer.* » Une femme demanda : « Pourquoi sommes-nous la majorité des gens de l'Enfer ? » Il dit : « *Vous aimez lancer des malédictions et vous êtes ingrates envers vos époux. Je n'ai vu aucun être amoindri en intelligence et en religion plus capable que l'une d'entre vous de faire perdre l'esprit à un homme sensé.* » Boukhari.

Or le fait de proférer des malédictions est illicite et interdit par la religion. Le Prophète a dit : « *En vérité, ceux qui maudissent trop souvent ne seront pas témoins, ni intercesseurs le Jour de la Résurrection* » (Muslim). C'est-à-dire qu'ils ne pourront pas intercéder le Jour de la Résurrection pendant que les croyants intercéderont pour leurs frères qui ont mérité le feu de l'Enfer.

Les mauvaises invocations contre les enfants :

Parmi les autres pratiques répréhensibles en vogue chez certaines mères, il ya cette tendance à proférer constamment de mauvaises invocations contre leurs enfants pour des raisons futiles. Et pourtant, combien parmi elles se voient tristement exaucées ?

Cela s'explique par le statut particulier qu'Allah a accordé à l'invocation de la mère. Abu Houreira (RA) rapporte que le Prophète (ﷺ) a dit : « *Trois invocations sont exaucées sans aucun doute : l'invocation de l'opprimé l'invocation du voyageur et l'invocation des deux parents contre leur fils.* ».

C'est pourquoi le Prophète (SAW) a strictement interdit aux croyants de faire des invocations contre leurs enfants : « *Ne faites pas d'invocations contre vous-mêmes, ne faites pas d'invocations contre vos enfants, ne faites pas d'invocations contre vos richesses, vous pourriez tomber à une heure où lorsqu'on demande à Allah, Il vous exauce.* ».

L'histoire de Jouraih Al-Abid évoquée dans la biographie du Prophète est une leçon à ce sujet puisqu'Allah a exaucé l'invocation que sa mère avait faite contre lui alors qu'elle était en colère : en effet, elle l'appelait et il ne répondait pas, parce qu'il était occupé par des actes d'adoration. Lorsqu'il se mit à prier et abandonner sa mère, elle pria : « *ôh Allah, ne lui ôte pas la vie avant qu'il n'ait regardé les faces des prostituées.* » Allah exauça son invocation et les Fils d'Israël l'accusèrent d'adultère.

Craignez donc Allah, oh mères qui êtes si tendres envers vos enfants, et ne vous empressiez pas de faire de mauvaises invocations contre eux. Sinon, vous-vous condamnez vous-mêmes aux soucis et à l'angoisse, mais vos regrets ne vous seront plus d'aucune utilité.

La mère douée de raison est celle qui sait évaluer correctement la situation et en tirer les conséquences ; prend en considération l'ignorance de ses enfants et leur jeunesse ; ferme les yeux sur leurs erreurs et habitue sa langue à prier pour leur bonheur et leur bien, même en cas de colère, comme le font les croyants : « *Seigneur, donne-nous, en nos épouses et nos descendants, la joie des yeux, et fais de nous un guide pour les pieux.* ».

Nos pieux prédécesseurs accordaient une grande importance aux invocations, si bien qu'ils emmenaient leurs enfants chez le Prophète afin qu'il implore Allah en leur faveur.

Fait partie de l'invocation en leur faveur, le fait de veiller à leur faire des Rouqya¹¹ afin qu'ils ne soient pas atteints par le mauvais œil et autres maux occultes, comme nous l'a enseigné le Prophète qui faisait la Rouqya sur Al Hassan et Al Hussein avec cette invocation : « *Je cherche protection auprès des Paroles parfaites d'Allah contre tout démon et être véniel et contre tout œil néfaste.* »

Se railler des enfants et leur donner des sobriquets qui leur sont néfastes

Autre pratique très répandue de nos jours, le fait d'attribuer aux enfants des sobriquets néfastes. Les parents se trouvent en général dans l'une ou l'autre de ces positions : -soit ils attribuent eux-mêmes ces sobriquets à leurs enfants ; soit ils acceptent que d'autres le fassent, sans se soucier de l'impact négatif que cela peut avoir sur leurs enfants, d'un point de vue psychologique. Or ces effets négatifs sont bien réels, citons quelques exemples : - honte et manque de confiance en soi devant les autres. -mépris de l'enfant devant ses pairs. -développement de la haine et de la rancune entre les enfants. -habitude de prononcer et d'entendre des propos inconvenants. Cela fait partie des comportements qu'Allah a interdits : « *vous qui avez cru ! Qu'un groupe ne se raille pas d'un autre groupe: ceux-ci sont peut-être meilleurs qu'eux... Et ne vous lancez pas mutuellement des sobriquets.* » Sourate 33 verset 11. A force d'entendre son sobriquet, l'enfant prend l'habitude de se railler des autres. Nos pieux prédécesseurs ont en effet interdit cet acte parce que c'est un péché qui suscite le châtime d'Allah.

Il importe donc, en pareil cas, de changer les sobriquets injurieux par des surnoms. Cette pratique a plusieurs avantages : Elle encourage le développement de la personnalité de l'enfant et lui fait sentir qu'il est devenu un homme ; elle constitue un éloge pour l'enfant... C'est ainsi que se comportait le Prophète envers les enfants. Il surnomma Anas : Abu Hamza, et Aïcha : Oummou Abdullah. Il faut également remplacer le nom déplaisant par un beau nom qui présage le bien.

LES COMPORTEMENTS ET ACTES A ENCOURAGER DANS L'EDUCATION DES ENFANTS

L'enseignement à la sincérité et à l'interdiction du mensonge

Dès que les enfants grandissent, les parents commencent à leur enseigner les bonnes manières et les habituent à avoir une attitude digne. Parfois, ils leur dispensent un enseignement proprement dit et d'autres fois, ils les laissent simplement s'imprégner de l'exemple : ainsi les enfants rapportent leurs paroles et les reproduisent.

Ainsi, il est capital de ne pas négliger le mensonge et pour ce faire, il faut que les

parents soient véridiques. Aussi, la mère ne doit pas mentir et demander à son fils de mentir en cas de besoin, autrement dit elle sèmera en lui la première graine de ce péché détestable. Le Prophète a en effet dit : « *La sincérité conduit au bien et le bien conduit au Paradis. L'homme persistera dans la sincérité au point d'être inscrit auprès d'Allah sous le nom de sincère.* » Il a également dit : « *Le mensonge est interdit, sauf dans trois cas : un homme qui s'adresse à sa femme pour la satisfaire, le mensonge dans la guerre, le mensonge pour réconcilier les gens.* » Tirmizi. Il est de l'intérêt des parents de veiller à ce que leurs enfants soient élevés selon des principes de sincérité et de l'honnêteté. Parmi les facteurs qui encouragent le goût pour le mensonge, il y a : -le fait que la famille ne réagit pas devant les mensonges de l'enfant car elle le juge trop jeune ; le fait que les parents eux-mêmes se livrent au mensonge et donnent ainsi le mauvais exemple ; le fait qu'ils sont incapables d'exercer une surveillance permanente sur l'enfant. Le Prophète a expressément interdit de mentir aux enfants en disant : « *QU'aucun de vous ne fasse une promesse à un enfant sans la tenir.* » Abu Houreira a dit : « *Si quelqu'un dit à son fils ou à son ami : « Tiens » en feignant de vouloir lui donner quelque chose, mais ne le lui donne pas, un mensonge est inscrit contre lui.* ».

L'éducation et la science

Il incombe à la mère d'inspirer à ses enfants l'amour de la science. Elle doit débarrasser leurs esprits de la poussière de l'ignorance afin qu'ils grandissent en ayant un jugement sain et une intelligence vive et puissent se lancer dans les meilleures voies. De toutes les sciences, c'est la science religieuse qui occupe le premier rang, car c'est grâce à elle que l'on éloigne le vice et tous les actes détestables. Il incombe donc à la mère de rester sourde aux plaintes de ses enfants en ce qui concerne les études, même s'ils s'en plaignent constamment. Ceux qui ont obtenu gain de cause auprès de leurs familles n'en ont tiré aucun profit par la suite. Il est aussi du devoir de la mère de faire en sorte que ses enfants aiment les savants, ainsi, elle doit les présenter sous leur meilleur jour, parés de leurs plus nobles qualités, conformément aux paroles d'Allah : « *Allah élèvera en degrés ceux d'entre vous qui auront cru et ceux qui auront reçu le savoir. Allah est parfaitement Connaisseur de ce que vous faites.* ». Quelle mère ne voudrait pas que son fils atteigne le rang des grands érudits tels qu'Ahmad ibn Hanbal, Ach-Chafi, Soufyan At-Tsawri? Derrière chacun de ces érudits se trouve une mère stricte qui, tout au long de leur enfance, les a exhortés à rechercher la science avec patience et dis-

Suite Page 6

cernement. Une mère qui, au nom de ce noble idéal, a consenti à la pauvreté, à la solitude et à maints autres déplaisirs. Aussi, Allah ne les a pas déçues : Il a exaucé leurs invocations et a rendu leurs enfants pareils à des lanternes dans l'obscurité. Malheureusement, certaines mères, ignorant l'importance de la science, adoptent des positions contraires : elles obscurcissent la voie qui mène à la connaissance, à leurs enfants et les remplissent finalement d'amertume et de regrets.

L'équité entre les enfants :

Le manque d'équité est l'un des plus graves préjudices que les enfants puissent subir des parents, tant sur le plan matériel qu'affectif. Ce type de comportement suscite en effet la rancœur envers les parents et entre les frères et sœurs, de sorte que la famille finit par se disloquer. C'est ainsi que les parents perdent les efforts accumulés pendant de longues années à éduquer et s'occuper de leurs enfants.

Il existe un autre groupe de parents qui font preuve de partialité sur le plan affectif. Certes, cela relève du cœur, et qu'on ne peut pas le maîtriser facilement. Si les parents ne peuvent pas se départir de leur préférence marquée pour l'un de leurs enfants, il ne faut pas qu'ils la manifestent, car c'est une rude épreuve pour les enfants. Les Anciens aimaient faire preuve d'équité entre leurs enfants, même dans les baisers qu'ils leur donnaient : « *Pratiquez l'équité entre vos enfants dans les dons, de la même manière que vous aimez qu'ils pratiquent l'équité entre vous concernant la bienfaisance et la politesse* ». Il faut traiter les enfants en suivant l'exemple de ce bédouin, à qui l'on avait demandé : « *Lequel de tes enfants aimes-tu le plus?* » Il répondit : « *Le plus jeune jusqu'à ce qu'il devienne grand, le malade jusqu'à ce qu'il recouvre sa santé et l'absent jusqu'à ce qu'il revienne.* »

Faire preuve de compassion envers les enfants et leur manifester de la tendresse :

Plongée au cœur des vicissitudes de l'existence et des multiples obligations qui pèsent sur elle, il peut arriver que la mère finisse par oublier l'aspect affectif dans ses rapports avec ses enfants et par croire que son rôle se limite à préparer les repas, rester au chevet des malades, instruire ses enfants et veiller à leurs besoins. Or les baisers, les compliments et autres douces paroles jouent un grand rôle dans le développement affectif des enfants. Il lui sera doux d'en recueillir les fruits lorsqu'elle atteindra un âge avancé et aura besoin d'eux. Il incombe donc aux mères, de ne pas perdre de vue cet aspect pendant qu'elles vaquent à leurs occupations quotidiennes. Quand le Prophète entendait les

pleurs de l'enfant qui réclamait sa mère pendant qu'il faisait la prière, il allégeait alors celle-ci en récitant de courtes sourates. Certains parents croient que les enfants n'ont besoin de compassion et de tendresse que pendant leur enfance. Quand ils deviennent grands, la mère éprouve parfois de la honte à embrasser ses enfants, à leur témoigner son affection ou son anxiété, quand ils s'éloignent.

L'enseignement de la virilité et du courage aux enfants

Certains pères commettent une erreur en empêchant systématiquement leurs garçons d'assister aux assemblées des hommes, pensant qu'ils n'y comprennent rien. Ainsi, l'enfant grandit, cloîtré à la maison avec ses sœurs, et il n'y a donc pas de grief à lui faire s'il demeure efféminé. D'après Ibn Omar, le Messager d'Allah (SAW) s'exprima en ces termes : « *Informez-moi de l'arbre qui est à l'image du musulman, il produit des fruits à tout moment par la volonté de son Seigneur et ses feuilles ne tombent pas* » ; Ibn Omar a dit : « *J'étais persuadé qu'il s'agissait du palmier, mais je n'osai le dire alors qu'Abubakr et Omar étaient présents et n'avaient pas parlé.* » Le Prophète dit ensuite : « *C'est le palmier* ». Lorsque je sortis avec mon père, je dis : « *Papa, j'étais persuadé qu'il s'agissait du palmier.* » Il dit : « *Qu'est-ce qui t'a empêché de le dire? Si tu l'avais dit, cela aurait été préférable pour moi à ceci et cela* ». Je répondis : « *Ce qui m'a empêché, c'est que je ne vous ai pas vu parler, ni toi, ni Abubakr ; alors, je n'ai pas osé parler* ». Rapporté par Boukhari.

Ce hadith prouve donc que les enfants peuvent assister aux assemblées des plus grands.

Leur enseigner la modestie et les éloigner du gaspillage

Certaines mères satisfont, par faiblesse, les demandes incessantes de leurs fils, quel que soit le bien matériel qu'ils veulent ! Or, la modération est nécessaire dans ce cas afin que l'esprit de l'enfant apprenne la résignation et ne soit pas insatiable et avide de toute chose qu'il voit. Sinon, il risque de devenir hautain envers les autres enfants et de se vanter de ce qu'il possède. Il est plus convenable pour les parents de l'habituer à la modestie. C'est ainsi que se comportaient nos pieux prédécesseurs avec leurs enfants.

Il est indéniable que la liste des astuces pour réussir l'éducation des enfants est loin d'être épuisée. Il appartient à chacun de se référer aux livres d'Allah aux ahadith du prophète, et aux paroles des pieux prédécesseurs pour parvenir à éduquer d'une manière convenable les enfants qui sont sous notre charge.

Par Abou Waqâs

Les conseils de l'imâm Ibn Qudâma al-Maqdisi

Sache que l'enfant est un dépôt pour ses parents.

Son cœur est une pierre précieuse encore brute qui accepte toute imprégnation.

Si on l'accoutume au bien, il grandira dans son respect, et ses parents ainsi que son Maître d'école se partageront la récompense de l'avoir élevé dans cette voie, et si on l'accoutume au mal il grandira avec cette tare et celui qui à sa charge en subira les conséquences.

Voilà pourquoi il convient de le préserver, de l'éduquer, de l'améliorer, de lui apprendre le bon caractère, de lui éviter la fréquentation de la mauvaise compagnie. Il faut également l'habituer à l'aisance et à la vie dans le raffinement, pour lui éviter de perdre sa vie à les rechercher, une fois devenu adulte.

Voilà pourquoi on doit le surveiller dès son plus jeune âge. Ainsi le père ne doit engager pour son allaitement et sa maternité qu'une femme pieuse qui consomme le licite car le lait provenant d'une alimentation illicite ne comporte aucune bénédiction.

Lorsqu'apparaissent chez lui les signes de la distinction dont en premier lieu la pudeur, ce qui constitue une marque d'intelligence et un signe annonciateur de la perfection de l'esprit à l'entrée dans l'âge adulte, on doit s'aider de sa propre pudeur pour son éducation.

La première qualité qui prédomine chez lui, c'est le désir immodéré de la nourriture.

Il convient donc que ses parents lui apprennent les règles en matière d'alimentation, l'habituent à manger le pain seul à certains moments pour ne pas s'accoutumer aux condiments et afin qu'il ne les considère pas comme quelque chose dont on ne peut se passer.

Qu'ils dénigrent devant lui le fait de trop manger en comparant celui qui le fait aux bêtes, lui faire aimer les vêtements blancs à l'exclusion de ceux qui sont bigarrés en lui montrant que cela est propre aux femmes, et en l'empêchant de fréquenter les enfants accoutumés à l'aisance. Ensuite ils doivent l'envoyer à l'école élémentaire afin d'apprendre le *Qur'an*, le *hadith* et les histoires des anciens, pour implanter dans son cœur l'amour des saints et lui faire éviter l'apprentissage des poèmes sur l'amour libre et sensuel.

Lorsque l'enfant manifeste un beau caractère et des actes louables, on doit l'honorer pour cela, le récompenser par ce qui lui fait plaisir et le féliciter en présence des autres.

Si parfois il ne respecte pas cette attitude, on ferme les yeux sur son comportement, sans lui révéler son écart. S'il récidive, on lui fait secrètement des reproches et on l'intimide en lui faisant craindre le regard d'autrui. Quoi qu'il en soit il ne faut pas lui faire beaucoup de reproches car ça

l'habitue aux réprimandes. Mais on doit lui parler avec gravité et respect.

La mère doit l'intimider par le père. De même on doit l'empêcher de dormir le jour car cela génère la paresse et l'empêche de dormir la nuit. On doit également lui éviter de dormir sur des lits bas pour favoriser sa croissance. On doit l'habituer à la dureté du sommier, de l'habillement et de la nourriture. On doit l'habituer à la marche, au mouvement et aux exercices physiques pour qu'il ne soit pas gagné par la paresse. Il convient également de l'empêcher d'être fier devant ses amis d'une chose que possèdent ses parents ou de sa nourriture et de ses vêtements.

On doit l'habituer également à honorer celui qui le côtoie et à se montrer humble avec lui. On doit aussi lui interdire de prendre quelque chose à un enfant comme lui, et lui apprendre qu'il y a de la bassesse dans le fait de prendre et de recevoir et de l'élévation dans le fait de donner. On doit également rabaisser en sa présence l'amour de l'or et de l'argent.

On doit l'habituer aussi à ne pas cracher là où il est assis, à ne pas se moucher avec les doigts, à ne pas bâiller en présence d'autrui, à ne pas mettre un pied sur l'autre et à ne pas trop parler.

On doit l'habituer à ne parler que pour répondre, à bien écouter lorsqu'un adulte parle, à se lever pour lui et à s'asseoir devant lui.

On doit lui interdire les propos obscènes et la fréquentation de ceux qui les profèrent, car le principe de la préservation des enfants consiste à les soustraire aux mauvais compagnons. Il convient de lui permettre après l'école de pratiquer des jeux convenables pour se reposer de l'effort de l'apprentissage et de la formation.

Il faut aussi qu'on lui apprenne à obéir à ses parents et à son maître d'école, et à les vénérer.

Lorsqu'il atteint l'âge de sept ans, on doit lui ordonner de faire la prière et on ne doit pas tolérer ses négligences en matière de propreté pour qu'il s'y habitue. De même, on doit l'intimider pour qu'il évite le mensonge et la trahison. Puis à l'approche de l'entrée dans l'âge adulte, on le charge des responsabilités.

Sache également que les aliments sont des remèdes ; qu'ils ont pour but de donner la force au corps pour se maintenir dans l'obéissance à Dieu, que le bas monde est éphémère, que la mortrompt tous ses plaisirs et ses attraits, qu'elle est attendue à chaque heure et que l'homme raisonnable est celui qui s'approvisionne pour sa vie future. Ainsi, si l'enfant est élevé dans la vertu, tout ceci s'imprime dans son cœur comme les marques des gravures dans la pierre.

Source : Mukhtasar Minhâj al-Qâsidîn

INSTITUT AOREMA

Un homme sage à la tête d'un institut de référence

Parmi les écoles franco-arabes de la place, l'Institut Aoréma brille par les succès de ses élèves au fil des années. Quel est le secret de cette gageure ? Nous avons, pour en savoir davantage, rencontré son « géniteur ».

Le Vrai visage de l'Islam : Qui est exactement Adama Aoréma ?

Je remercie beaucoup Allah et je salue le prophète (prières et bénédictions d'Allah sur lui). Je me nomme Adama Ouédraogo, et les gens m'appellent Adama Aoréma. C'est dans la localité de Yatenga que j'ai vu le jour. Mon père a fait ses études à Takoradi (Ghana), il s'appelait Youssouf Ouédraogo, il fut l'Imam de notre village (Aoréma), il n'est plus. Ma mère, Ouédraogo Rahmata ; fut également l'élève de Cheik Doucouré à Djibo, où elle a étudié le Coran et autres livres.



Comment l'idée de créer un institut franco-arabe vous est-elle venue ?

Les causes de la création de cet institut sont tirées du Coran et de la Sunna. Dans un hadith à caractère divin, Allah nous dit : « *Connaissez-moi avant de m'adorer, si vous n'avez pas de connaissance me concernant, comment allez-vous m'adorez ?* ». Confirmé par le propos du prophète (psl) qui dit ceci : « *Cherchez le savoir même s'il se trouve en Chine* ». Il a renchéri également : « *Respectez les savants parce qu'après de Dieu, ils seront honorés* ». Le Coran représente tous les autres livres et se porte en garant de la vérité. Le compagnon du nom d'Ousmane a rapporté du prophète (saw) : « *Le meilleur d'entre vous est celui qui a appris le Coran et l'a enseigné aux autres* ». Ceci étant, nous avons commencé à enseigner dans une Mosquée dans ce secteur 19 en 1985 ; on a eu un non-loti, et on a construit trois classes. Pendant le lotissement nous avons obtenu une nouvelle parcelle après plusieurs problèmes liés au terrain. Je fus même accusé d'avoir vendu la parcelle de la Medersa. Pour ne pas rentrer dans les détails, la preuve en est qu'aujourd'hui nous avons obtenu un terrain de 13624m².

Nous avons commencé par trois classes et un bureau et à l'heure actuelle, nous avons plusieurs classes. Un centre de formation en informatique, des magasins, un centre de santé divisé en trois dépendances : un dispensaire, une salle de réception, et un lieu d'hospitalisation ; sans ignorer la Mosquée qui s'agrandit.

Etes-vous satisfait du résultat obtenu au niveau de l'éducation ?

Je peux dire oui. Dans notre institut, il s'agit du vrai franco-arabe, ce ne sont pas des paroles en l'air. Chaque classe à un professeur de français et d'Arabe. Les élèves participent aux examens du CEP après celui de l'Arabe. Depuis leur participation, aucun élève n'a échoué jusqu'à nos jours et cela dure déjà 6 ans. Ils obtiennent également de bons résultats au BEPC et au BAC. Après cela, beaucoup de nos élèves ont réussi aux concours de la douane, de la gendarmerie ; et bien d'autres. Du moment où notre langue officielle est le français, nous mettons l'accent sur son apprentissage.

Cette année, j'ai reçu l'invitation de deux de mes élèves aux Etats-Unis, plus précisément à New-York. Cela a été possible grâce à des bourses Arabes, puisque les élèves ont continué en Occident pour parfaire leurs études. Ils ont construit des maisons pour que je vienne les inaugurer. En France aussi, un de mes élèves, qui travaille dans une banque m'a invité pour que je vienne inaugurer sa maison qu'il a fini de construire. Pour cela, on ne finit jamais de remercier Dieu. Au Soudan, nos élèves ont créé une association au nom de l'Institut en guise de souvenirs à l'instar de ceux qui sont en Egypte. Le début de l'enseignement sur l'informatique remonte aux années 2000 ; la plupart des encadreurs sont nos élèves ainsi que les secrétaires.

Vous avez fait comprendre que certains de vos élèves ont créé des associations dans les pays Arabes comme en Egypte, au Soudan en souvenir à l'institut Aoréma au Burkina. Cela signifie-t-il qu'ils sont mieux intégrés à la société arabe ?
Nos étudiants qui arrivent dans les pays arabes sont bien traités et bénéficient d'autres formations. Ces jeunes ont reçu des bourses d'études, ils sont logés, restaurés. Donc, ceci explique une bonne intégration. Il y a une parfaite différence entre les étu-



dians des années passées et ceux d'aujourd'hui. L'on ne peut pas dire tout bonnement que les problèmes n'existent guère. Les étudiants ont toujours des problèmes. Une des années, les arabes m'ont donné 30 bourses pour mes élèves. Toutes les années, on reçoit des bourses en nombre différent. Un élève de notre institut est devenu professeur au Koweït, il y a des ressortissants burkinabé qui sont insérés professionnellement dans les sociétés arabes. Cela témoigne d'une bonne entente, sinon on n'allait pas assister à ce changement.

La vie que les Arabes mènent de nos jours relève-t-elle de leur tradition ou de l'Islam ?

La vie que les Arabes menaient avant l'avènement de l'Islam n'existe plus actuellement, même si on peut constater encore certains comportements. La majorité des Arabes a tenu ferme au Tawhid et suit la Sunna du prophète (saw). D'un constat global, ils sont en phase avec les enseignements de l'Islam. Ce qui était nuisible dans la période antéislamique est délaissé et ils mènent une vie basée essentiellement sur la religion. A l'instar des Africains avant l'Islam, nous avions de bonnes pratiques léguées par nos parents. Le prophète (psl) a rectifié et purifié la vie des Arabes ; et ses compagnons ont suivi son œuvre.

D'aucuns disent que l'Islam est une religion importée. Quelle lecture faites-vous de cela ?

Pour répondre à ces personnes, c'est très simple vu qu'elles-mêmes ne respectent pas la coutume de leurs ancêtres. A ce que je sache, nos ancêtres montaient sur les ânes pour leurs déplacements ; mais aujourd'hui, tout le monde veut rouler en voiture ; pourquoi ne pas rester dans les anciennes habitudes ? Elles empruntent des avions. Si importer n'est pas bon, elles n'ont qu'à rejeter tout ce qui vient d'ailleurs.

C'est parce que nous pensons que l'Islam est mieux que l'idolâtrie, que nous l'avons préféré à nos us et coutumes. Nous préférons un Dieu, créateur des cieux et de la terre à de prétendus dieux sculptés par l'homme grâce à la terre et au bois.

En revanche, nous n'avons rien importé, on a seulement accepté la religion du Dieu Unique.

Que représente le Coran pour vous ?

Le Coran, c'est la parole de Dieu, dépouvue de toute ambiguïté ; il est le garant de la vérité.

D'aucuns disent que l'Islam, c'est la violence, allusion faite au terrorisme ?

Le terrorisme trouve son explication dans les injustices de tout genre. Lorsque les plus forts exploitent les plus faibles, cela donne du loisir à des individus de commettre des crimes qui s'appellent « terrorisme ».

Par exemple, dans un village de la Palestine, des soldats israéliens ont obligé des filles musulmanes à se dévêtir afin d'obtenir la liberté de rentrer chez elles. Ces filles ont répondu à leur exigence en se dévêtant devant eux.

Malgré cela, elles ont été froidement abattues. Donc, ce sont de tels comportements qui amènent la terreur. Pour mieux en finir avec la violence de tout genre, il faut impérieusement lutter contre l'injustice dans tous les domaines.

Votre dernier mot ?

C'est un sincère remerciement envers Allah, une salutation sur le prophète et en même temps, vous réitérer notre encouragement et vous souhaiter bon vent.

Par interview réalisée par A. G

OMAR IBN AL-KHATTAB

Un bel exemple pour toute la communauté

Selon Abou Houreira qu'Allah l'agrée, le Messenger d'Allah - Que la Paix et la Bénédiction soient sur lui - a dit : « Parmi ceux qui vous ont précédés des fils d'Israël, il y eut des hommes qui n'étaient pas des prophètes, mais auxquels Allah a adressé la parole. S'il devait y en avoir dans ma communauté, ce serait Omar ! » Rapporté par Al-Boukhary. Ce noble hadith à lui seul suffit pour nous faire comprendre qu'il était cet homme. Mais pour tirer les leçons de la vie du deuxième calife de l'islam, allons-y le découvrir davantage.

Sa généalogie

Il est Omar Ibn Al-Khattab Ibn Noufaïl Ibn Abd Al-Ouzza Ibn iyah Ibn Abd-Allah Ibn Qourt Ibn Rizah Ibn Adî Ibn Kaâb Ibn Louâay-Ibn Ghaâlib Al-Qoreîchi Al-' Adwi.

Omar - qu'Allah soit satisfait de lui - a dit pour sa part qu'il était né 4 ans après la grande guerre des mécréants. Donc on peut fixer l'année de sa naissance au alentours de 581 après Jésus Christ que le salut soit sur lui. Son père, Al-Khattab, était l'un des chefs les plus redoutés et les plus respectés, bien qu'il ne soit pas un riche notable. Le prénom de sa mère était Hintima bent Hachim ben Al Moughira des Banou Makhzoum.

Il faisait partie des familles les plus illustres du clan des Banou 'Adî, qui avaient les charges d'arbitrage, de médiation et d'ambassade et cela au cours de la période préislamique.

Sa vie

Etant jeune, Omar faisait paître leur bétail et celui de ses tantes paternelles. Devenu grand, il s'occupa du commerce, déplacements fréquents au Cham (qui englobait la Jordanie, la Palestine, la Syrie et le Liban). Il n'était pas riche, par contre, sa sévère personnalité inspirait crainte et respect. Il fut un grand sportif réputé pour sa souplesse, cavalier émérite. Il participa à de nombreux tournois de lutte dans la foire d'Okaz. Il faisait partie de l'élite de Qoureich, sachant lire et écrire ; il était ambidextre, ayant une voix résonnante et puissante. Il était très sage et d'une lucidité surprenante.

Sa conversion à l'Islam

Omar Ibn al-Khattâb se convertit à l'Islam en 616 ou en 617, trois jours après la conversion de Hamza ibn Abd al-Muttalib. Ibn Ishaq dans son recueil Sirat An-Nabi (La vie du prophète) rapporte que 'Omar ibn al-Khattâb décida de tuer Muhammad lorsqu'il apprit la conversion de sa sœur Fatima bint al-Khattâb et de son mari à l'islam. Alors qu'il était en chemin, il rencontra son meilleur ami Nou'aym ibn Abdullah qui s'était secrètement converti à l'islam et l'informa de ses intentions. Nou'aym fut surpris et dit : « Tu prétends vouloir éliminer Muhammad, alors que sa propagande a ses supporters au sein même de ta famille ! » et ajouta : « Ta sœur a renié ta religion ! », ceci dans le but de détourner son attention de son objectif premier. Il comprit ce que ceci voulait dire et fit demi-tour pour se rendre chez elle. Au même moment, Khabbâb Ibn al-Arât récitait la sourate Ta-Ha. 'Omar ibn al-Khattâb frappa à la porte en hurlant. Khabbâb, le mari de Fâtima, quitta la pièce précipitamment en entendant sa voix. Fâtima cacha le feuillet sous sa draperie et ouvrit la porte. 'Omar Ibn al-Khattâb les questionna brièvement sur ce qu'ils

faisaient et se rua sur Khattâb. Fatima intervint pour défendre son mari et avoua leur conversion à l'islam. 'Omar ibn al-Khattâb réagit violemment en la frappant au visage avec un objet qu'il avait en main, la faisant saigner abondamment. Elle lui dit : « Ô fils d'al-Khattâb, je me suis soumise à Dieu, fais ce que tu veux ! ». Lorsqu'il découvrit le feuillet, il lui demanda de le lui donner, ce qu'elle refusa arguant qu'il n'était pas digne de le toucher car il n'était pas purifié, mais elle voulait surtout qu'il ne le détruise pas. 'Omar ibn al-Khattâb baissa le ton, fit les ablutions et elle finit quand même par lui montrer. La tradition raconte l'émotion qui traversa 'Omar ibn al-Khattâb à la lecture des versets et ce que c'est à ce moment qu'il prononça l'attestation de foi (la chahada). Il voulut ensuite se rendre auprès de Muhammad, qui était dans la maison d'al-Arqam en bas de la colline d'as-Safâ, pour l'informer de sa conversion. Il frappa et Muhammad ordonna que l'on lui ouvre, malgré la réticence des gens présents et les menaces de Hamza. 'Omar ibn al-Khattâb les informa alors de sa conversion. Ensuite, 'Omar ibn al-Khattâb questionna Muhammad : « Ô prophète de Dieu, sommes-nous sur la Vérité ? » Le Prophète répondit : « Bien sûr ! » Alors 'Omar ibn al-Khattâb lui dit : « Dans ce cas, pourquoi se cacher ? » 'Omar ibn al-Khattâb raconte : « Nous sommes sortis en deux groupes, Hamza et moi à la tête de chacun d'eux. Nous sommes entrés dans l'enceinte de la Ka'ba, et quand j'ai regardé du côté des cercles des Quraych, j'ai aperçu sur leur visage une tristesse, comme je n'en ai jamais vue de semblable. Ce jour-là, le Messenger de Dieu [...] m'a surnommé al-Fârôq ».

Le califat d'Omar

« Ô Croyants ! Vous m'avez désigné, et si je ne prétendrais pas être le meilleur parmi vous et le plus qualifié à votre service, ainsi que tout ce qui touche à vos affaires, je n'aurais jamais consenti à prendre la charge. Car il me suffit à endurer le joug d'attendre le Jour du Jugement Dernier ! Comment puis-je vous garantir vos droits ? Comment dois-je les gérer au mieux et les mettre à exécution convenablement ? Quelle politique devrai-je choisir pour vous gouverner ? » Omar se trouvait dans un état tel, qu'il ne pouvait plus se fier ni à sa force de caractère, ni à sa dextérité. A moins qu'Allah qu'Il soit exalté - ne lui vienne en aide, et ne lui porte assistance ! Omar ne faisait rien sans la consultation (choura) ligne de conduite pour la gestion de l'Etat. Il disait : "L'avis d'une personne est comme un fil tenu. Deux avis comme deux fils tressés. Si les points de vue sont nombreux, cela donne une résistante corde." Il ajouta : "Une quelconque affaire traitée sans consultation (choura) ne ramène rien de bon."

Il ne décidait rien sans la consultation (choura). Il revenait sur sa décision, lorsque la consultation lui prouvait son erreur. Il fut entouré par les plus éminents Compagnons du Messenger d'Allah (qu'Allah les agrée). Ceux dont la compétence et la notoriété scientifiques étaient reconnues.

Omar, un grand stratège

Omar était le grand stratège de l'armée musulmane organisant les programmes logistiques de l'armée. Il installa pour cela des casernes dans différentes villes avec vivres et chevaux. Il établit à Koufa une caserne pour la logistique avec, en réserve, quatre mille cinq cents à cinq mille chevaux, sous la responsabilité de Salman ben Rabi'a Al-Bahili. Il réorganisa l'armée, en la dotant d'un service administratif. Il fixa la solde et pris en charge les familles des combattants pendant leur absence. Il s'intéressa le plus, du moral des combattants et de leur piété. Omar ben Al-Khattâb fut le premier à organiser l'armée musulmane pour la reconstituer en une armée régulière. Il établit le service des soldats qui tenait les registres des noms des militaires, de leur grade et de leur affectation. Il planifia la hiérarchie militaire et les différents pouvoirs. Omar mit sur pied le Conseil de guerre et fixa également la discipline militaire. Il envoya à ses généraux cette "Note de service" : "Vous ne devez en aucun cas maltraiter les guerriers musulmans car vous risquez d'engendrer par votre conduite le désordre et le découragement. Ne les privez pas de leur droit, car vous les rendrez ingrats. Ne les faites pas camper dans des lieux malsains et marécageux, c'est une négligence qui les perdra physiquement ! " Omar ben Al-Khattâb était très strict et très sévère concernant la conduite des Musulmans vis-à-vis des habitants des différentes villes et régions conquises par les Musulmans.

Omar, un exemple de justice

Omar mit un service de surveillance des gouverneurs, concerné autant par leur méthode d'administrer que par les richesses qu'ils se procuraient. Il nomma comme vérificateur (wakil) Mohammed ben Maslama. Un homme intègre dont la mission était de rendre compte au Calife de la véracité des plaintes que la population (musulmane ou non) déposait contre son gouverneur. L'exemple de la plainte déposée par un Copte d'Egypte contre le gouverneur 'Amr ben Al-'Aç et son fils. Ce fut lors d'une course de chevaux que le fils de 'Amr ben Al-'Aç perdit contre un Copte. Il flagella ce dernier et l'emprisonna, en justifiant cette iniquité par son rang, c'est-à-dire "fils de deux nobles." Le Copte réussit à s'échapper de sa geôle, se rendit à Médine où il exposa son cas

à Omar qui rappela de toute urgence 'Amr ben Al-'Aç et son fils. S'étant convaincu de l'exactitude des faits, il donna l'ordre au Copte de se faire justice lui-même en infligeant au "fils des deux nobles" le même châtement que celui qu'il endura, puis il lui redonna le fouet pour qu'il fasse de même avec le père, ce que le Copte refusa, considérant qu'il avait obtenu satisfaction. C'est à cette occasion que Omar ben Al-Khattâb énonça la mémorable allocution : "Depuis quand vous attribuez-vous le droit de réduire en esclavage des hommes, alors que leur mère les a engendrés libres ? " Il libéra tous les esclaves et décréta l'abolition de toute forme d'esclavage en Arabie. Il se réunit annuellement avec ses gouverneurs, durant la période du grand Pèlerinage, pour d'une part, un compte rendu par les gouverneurs et d'autre part, trancher les litiges, si litige, il y avait. Le rigorisme d'Omar en matière de justice était connu de tous.

C'est Omar qui sépara le pouvoir exécutif du pouvoir judiciaire. La fonction du juge (cadi) fut totalement indépendante, libre de toute contrainte et d'éventuelles influences des gouverneurs. Pour la surveillance des poids et mesures ainsi que la qualité des marchandises, Omar désigna une femme du nom de Ash-Shifa', afin d'inspecter, contrôler et supprimer les éventuelles exagérations publiques dans les marchés de Médine.

Son parcours en tant que combattant

En 624, 'Omar participa à la première bataille, la bataille de Badr, qui opposa les musulmans aux Quraych de la Mecque. Il participa aussi à la bataille de Uhud en 625. Dans la deuxième phase de la bataille, lorsque la cavalerie de Khalid ibn al-Walid attaqua les musulmans par l'arrière, des rumeurs se propagèrent comme quoi Mahomet était mort, ce qui mit de nombreux musulmans en déroute. 'Omar crut d'abord aussi à ces rumeurs, mais lorsqu'il entendit ensuite que le prophète était encore vivant, il alla le rejoindre à la montagne de Uhud pour préparer la défense de la colline face à l'armée mecquoise qui siégeait en contre-bas. Plus tard dans l'année, 'Omar participa à une partie de la campagne contre la tribu juive des Banu Nadir. En 627, il participa à la bataille du fossé ainsi qu'à l'expédition contre les Banu Qurayza. En 628, il participa à l'expédition de Hudaibiya et fut l'un des témoins du traité d'Oudaybiya. En 630, 'Omar participa à la conquête de la Mecque. La même année, il combattit lors de la bataille de Hunayn ainsi qu'au siège de Taïf. Il participa également à la bataille de Tabouk. 'Omar était présent lors du sermon d'adieu du prophète en 631. Ainsi fut Omar le calife juste. Al-Farouq : le séparateur entre le bien et le mal, la justice et l'injustice. Entre l'équité et l'iniquité, la légalité et l'illégalité, l'honneur et le déshonneur, la vertu et le vice, l'honnêteté et la malhonnêteté et enfin entre la dignité et l'indignité. Assassiné par un captif perse, il décède dans le mois de Dhoul Hijjah de l'an 23H, à 63 ans. Puisse cette vie nous inspirer dans nos actes de tous les jours.

Par O. T

PRIERES QUOTIDIENNES

Les règles de réparation

Le musulman, se distingue par son attachement à l'accomplissement de la prière. Si elle est bien acquittée, il en sera récompensé. Pour cela il importe pour le , musulman, de connaître non seulement les règles contenues dans la prière mais aussi, de connaître comme s'y prendre lorsqu'il viendra à commettre une erreur dans l'accomplissement de la prière. Aucun musulman n'est à l'abri d'une erreur au cours de la prière. Et en la matière, le Prophète (Paix sur lui), en a commis 5 fois au cours de sa vie.

Les cinq cas d'oubli du Prophète (Paix sur lui) :

a) Oubli de la formulation de la Tahiya
Dans une prière de 4 rakates, le Prophète (psl) a oublié de faire la Tahiya. Il a réparé cet oubli en faisant 2 prosternations avant le salut final (d'où le terme de khabla Salam).

b) Oubli de faire 2 rakates
Toujours dans une prière de 4 rakates, le Prophète (Psl) a fait le salut final après 2 rakates uniquement. Interpellé par un compagnon du nom de Zul-yadaini, il a réparé cette erreur en complétant par 2 autres rakates restantes et en faisant 2 prosternations après le 2ème salut final, (d'où le terme de ba'ada salam).

c) Oubli de la dernière rakate.
Dans une prière de 4 rakates, il fit le salut final après la 3ème rakate. Sur un rappel d'un autre compagnon (Talhata ibn Ubeydatilaahi), le Prophète (Psl) qui était sorti de la mosquée est revenu compléter la prière (la 4ème rakates) ; après le salut final, il a fait 2 prosternations.

d) Oubli au niveau de la 4ème rakate.
Dans une prière de quatre rakates, le Prophète (Paix sur lui) a accompli trois rakates puis est rentré chez lui (chambre attenante à la mosquée). Interpellé, il a complété la prière puis a fait 2 prosternations.

e) Rajout d'une rakate
Le Prophète (Psl) a fait une prière de 5 rakates lors d'une prière de quatre rakates. Il a réparé cette erreur en se prosternant 2 fois après le salut final.

Les principes de réparation (rite Imam MALICK)

Nous choisissons les principes de réparation du rite Malikite, non seulement parce qu'il s'agit du rite le plus répandu en Afrique subsaharienne, mais aussi parce que plus simple à retenir.

Dans ce rite, lorsqu'on commet une erreur, le principe est de faire 2 prosternations :

1ère règle
soit avant le salut final (Khabla salam)
soit après le salut final (Ba'ada salam)
Selon bien entendu les cas d'erreur.

2ème règle

Dans le rite Malikite (de l'imam Malick, que Dieu lui fasse miséricorde), les omissions involontaires « *les oublis par conséquence* » sont corrigées par :
2 prosternations AVANT le salut final.
Par contre, les rajouts « *également involontaires* » sont corrigés par :
2 prosternations après le salut final.

La réparation des erreurs relatives uniquement aux 8 Sounnas « à caractère renforcé ».

1er cas : Un oubli : omission d'une Sunna recommandée à caractère renforcé.
Lorsqu'on se souvient, au cours d'une prière, qu'on a omis une souna « *renforcée* » alors qu'on a dépassé l'étape correspondante, que faire ? Exemple :
On n'a pas récité le verset après la Fatiha dans une rakate précédente ; Ou alors on a oublié de dire Sami Allaahou Limane Hamidahou ; ou bien on a dit à voix basse quelque chose qui aurait dû être dit à haute voix ; Ou on a oublié de s'asseoir et de faire la tahiya après la 2ème rakate, etc...
Dans ces cas, lorsqu'on a dépassé l'étape, on ne revient pas sur l'acte ou la parole ; on continue la prière et au moment de la terminer, on répare l'oubli, (on compense en quelque sorte) en faisant :
2 prosternations avant le salut final

2ème cas : un rajout

Exemples :
S'asseoir après une 1ère rakate ou une 3^e pour réciter le Tachahoud ;
Dire à haute voix ce qui doit être dit à voix basse, et s'en souvenir après le roukou, « *l'inclinaison* », etc..., on répare en :
se prosternant 2 fois après le salut final.

3ème cas : omission + rajout au cours d'une même prière

Exemple : Au cours d'une même prière (par exemple de 4 rakates), on oublie le verset qui suit la Fatiha et on récite une tachahoud involontaire après la 3ème rakate. Dans ces cas, l'omission l'emporte sur le rajout.

Comment faire les deux prosternations avant le salut final « qabla Salaam ».

Lorsque l'on finit la récitation du tachahoud (Tahya) de la dernière rakate, au lieu de lancer le salut final, on dit « *Allaahou Akbar* » en se prosternant une 1ère fois, on

se relève pour s'asseoir, puis on se prosterne une 2ème fois. Après la 2ème prosternation, on refait un autre tahya (*le tahya « court »*) et enfin on dit le salut final.

Comment faire les deux prosternations après le salut final, Ba'ada Salam.

Après le salut final, on dit en étant toujours assis : « *Allaahou Akbar* » en se prosternant avec l'intention de rentrer à nouveau dans la prière. On se relève et on reste assis. Puis on refait une 2ème prosternation, puis l'on récite la tahya avant de lancer le (salut final). On respecte bien entendu la position assise entre les 2 prosternations (comme dans le cas précédent).

La réparation des erreurs relatives aux « cas obligations »

Lorsqu'on commet une erreur sur les obligations, il faut :
non seulement revenir dessus et refaire l'acte (ou dire la parole, si c'est une erreur sur les paroles) ;

mais également faire les prosternations de réparation qui sont la plupart du temps des prosternations de l'après salut final. (car le fait de répéter ou de refaire un acte ou une parole est en fait un rajout dans la prière).
Exemple :

1°) On est en position Roukou, on se rend compte qu'on a oublié la récitation de la Faatiha ; il faut se redresser et reprendre la Faatiha et reconstituer à partir de la prière comme si de rien était. Après le salut final, on fait 2 prosternations pour « réparer » le rajout.

2°) On est en position soudjoud : on se souvient n'avoir pas effectué le roukou. Il faut revenir au roukou et continuer à partir de la prière. Après le salut final, on fait deux prosternations.

3°) On n'a pas encore « noué » le roukou, on réalise qu'on a récité la faatiha à voix basse alors qu'on aurait dû la réciter à haute voix. Dans ce cas, on reprend la récitation de la faatiha (à voix haute) - Après le salut final, on fait deux prosternations.

Si l'erreur concernait non pas la faatiha mais un verset, dans ce cas on doit reprendre le verset (ou la sourate) avant de « nouer » le roukou. Mais ici pas de prosternation après le salut final, car répéter un verset ou une sourate n'est pas considéré comme un rajout, mais plutôt un acte prescrit. C'est à dire non recommandé.

4°) On est à la 2ème raaka, (on vient juste de se tenir debout pour la 2ème raaka), on

se rend compte de n'avoir effectué qu'une prosternation (soudjoud) au lieu de deux lors de la 1ère rakate. On va directement effectuer la 2ème prosternation et on continue à partir de là. Après le salut final, on accomplit deux prosternations.

Si par contre (en reprenant les mêmes exemples) :

1) On est en position roukou de la 2ème rakate, on se souvient qu'on n'a pas récité la Faatiha dans la 1ère rakate, on doit considérer la 1ère rakate comme nulle et considérer que la 2ème rakate est la 1ère rakate, puis continuer la prière. A la fin, après le salut final, on répare le rajout (qui ici correspond à la 1ère rakate annulée) par 2 soudjoud après le salut final.

2) On est à la 3ème rakate ; on se souvient n'avoir pas effectué le roukou de la 1ère rakate, on doit considérer :
- Que la 1ère rakate est nulle et que la 2ème rakate devient la 1ère rakate et on continue la prière. La réparation se fait par 2 prosternations après le salut final.
Lorsque par erreur, on fait le salut final après seulement la 1ère ou la 2ème ou la 3ème rakate (on a par conséquent raccourci la prière), pour la « renouer » il faut se lever pour compléter les rakates qui manquent et Ba'ada Salaam, c'est-à-dire deux prosternations après le salut final.

Doutes sur le nombre de rakates

Lorsque qu'on ne se souvient plus, du nombre des rakates accomplies, on prend appui sur le nombre inférieur dont on est sûr d'accomplir, et on poursuit la prière. On termine la prière en faisant 2 prosternations après le salut final.

Remarques importantes

* Lorsqu'on doit faire une réparation ba'ada salaam, et qu'on oublie de la faire, la prière n'est pas nulle pour autant. En effet une réparation ba'ada salaam peut être rattrapée même 1 ou 10 ans plus tard. Dès qu'on se rend compte de l'oubli, on fait ses ablutions, on se met en position assise et on effectue les 2 prosternations, et on accomplit la réparation qui sied.

* Par contre lorsqu'on doit faire une réparation qabla salaam et qu'on oublie de la faire, il y a 2 cas à distinguer :

1) On s'en souvient juste après le salut final (ou en tout cas dans les cinq (5) minutes au maximum) ; dans ce cas, on remplace la réparation qabla salaam par ba'ada salaam.
2) Si on s'en souvient bien après le salut final, c'est à dire au delà des 5 minutes, la prière est dans ce cas nulle, il faut la reprendre en intégralité.

Par Arouna GUIGMA

Source : SIRRADIOU SALIK, Tome 1, Page 128

CONFRONTATION ENTRE RELIGIEUX EN AFRIQUE

La Centrafrique dernière victime ou à qui le prochain tour?

Encore une fois, les Africains ont affiché leur incapacité à gérer leurs propres problèmes, laissant des populations s'entredéchirer. Cette spirale de violence qui sévit entre Musulmans et Chrétiens en Centrafrique est un exemple effarant, s'il n'en est pas de trop. Quand-est-ce le continent noir trouvera, une bonne fois pour toutes, la thérapie aux confrontations à connotations politiques entre les religieux ?

Quand des musulmans et des chrétiens se massacrent !

Pour l'Afrique, on a tendance à dire, à contrecœur, que l'histoire se répète. Les Africains ont de la peine à se départir de ces actes et comportements dignes du moyen-âge. Où le quotidien des populations était caractérisé par la force du plu fort avec son corollaire de massacres, de pillages. Aujourd'hui, c'est la Centrafrique, ce pays de l'Afrique centrale, qui nous fait revivre cette histoire... triste. Depuis le renversement du président François Bozizé par Michel Djotodia, un partisan de la Séléka, le pays brille par la désolation et son incapacité à faire face aux urgences qui sont la lutte contre l'extrême misère, l'analphabétisme, le droit à la santé, à l'alimentation, à la vie tout court.

Au lieu de s'unir comme un seul corps pour affronter ces mille et une difficultés, les Centrafricains, n'ont pas trouvé mieux que de se laisser entraîner dans des conflits religieux. L'absence d'un pouvoir central aidant, Chrétiens et Musulmans se sont rentrés dedans. La suite, on la connaît. Les Musulmans sont ceux qui ont payé le lourd tribut de cet affrontement. Dans ce contexte de psychosé généralisée, l'aéroport de Bangui est devenu un centre de refuge pour les victimes, où l'on parle de plus de cent soixante-mille déplacés. Dans ce tohu-bohu, où l'on prend du plaisir à tuer, à massacrer et à piller, difficile de savoir qui a raison et qui a tort. Entre dit-on, d'une part une milice musulmane en faveur du président actuel et donc proche de la Séléka et,

d'autre part, une milice chrétienne, « *Les Anti-Balakas* », proche du président évincé Bozizé. Il faut ajouter à cela la difficile cohabitation entre l'armée française, la Misca, le Séléka et les anti-balakas. Laquelle armée a été vouée aux gémonies par les musulmans qui disent être lésés. Malgré la présence de l'opération cengariste et ses forces africaines, le sang continu de se verser au nom des ethnies et de l'appartenance religieuse. En attendant une sortie de crise, quelles leçons tirées ?

Donner aux religions leur place

Pour une vie en société mixte, l'Islam a déjà précisé les rapports qu'il devrait y avoir entre les différentes communautés et surtout entre musulmans et chrétiens. « *Ne discutez avec les gens du livre que de la bonne manière, sauf ceux qui sont injustes ; et dites -leur, nous croyons en ce qui a été descendu vers nous et vers vous. Votre Dieu et le nôtre est le même et c'est à lui que nous sommes soumis* », sourate 29 verset 46. C'est dire donc qu'il est interdit à tout musulman, de porter préjudice à un chrétien sur la base de sa foi. Le musulman, soucieux du salut de son âme ici-bas et dans l'au-delà, se doit d'avoir pour guide le Saint Coran et la tradition du Prophète Mohammed (Paix et salut d'Allah sur lui), qui fut un modèle de cohabitation religieuse. Dans la religion chrétienne également où l'on fait le culte de l'amour du prochain, on devrait difficilement arrivé à des confrontations entre religieux. C'est dire, d'ores et déjà, que l'apparition et la

persistance des conflits à connotations religieuses tirent leur racine ailleurs, ou tout le moins en dehors des textes religieux.

Que cela arrive, les raisons sont à rechercher dans le prosélytisme religieux et, pourquoi pas, dans le jeu de politiques véreux. En Afrique, dans la plupart des cas, les confrontations ethnico-religieuses, ont toujours été inspirées par une main politique.

Le Rwanda en 1994, le Congo récemment avec le pouvoir et le M23, la Côte d'Ivoire en 2002 et même récemment en 2011... Il appartient donc aux religieux, porteurs de paix, de ne pas se laisser endoctriner par des politiciens, pour qui tous les moyens sont bons pour parvenir au pouvoir. Pour ce faire, pour ce qui est du musulman, en tout cas, il se doit d'apprendre rigoureusement sa religion et de se cramponner aux hadiths du prophète pour parer à toute tentative de récupération politique. La promotion du dialogue interreligieux est un impératif dans tous les pays.

L'Afrique, après 50 ans d'indépendance, continue de tendre la main

L'autre constat, dans cette crise, c'est encore et toujours l'incapacité des Africains à trouver les solutions à leur propre problème. C'est un constat triste et honteux à la fois. Les dirigeants africains ont toujours assisté, de façon impuissante, à ces massacres entre ethnies et entre religieux. L'on se rappelle comme si c'était hier du génocide Rwandais. L'Union africaine était quasi-inexistante et même muette comme une

carpe au moment où les ethnies Hutu et Tutsi se massacraient à coups de machette. Aucun pays à l'époque n'a pu dépêcher une troupe à Kigali pour s'interposer entre les différents belligérants. La France, soucieuse de ses ressortissants, effectuait un pont aérien entre le Rwanda et la République démocratique du Congo pour le rapatriement de ses ressortissants. Quinze ans après, la réalité n'a pas changé. Avec un continent de cinquante-trois armées, l'on a regardé les chrétiens et musulmans s'entredéchirer. Il a fallu encore que la France se décide à prendre à bras-le-corps ce problème. Comme elle l'avait fait au Mali et au Congo. Nos dirigeants se complaisent toujours dans des discours interminables et dans des condamnations de principe.

L'UA doit impérativement venir à bout des groupes extrémistes, des affrontements communautaires et interethniques. Au moment où cette crise n'a pas encore dit son dernier mot, qu'une autre, et non des moindres, éclate de l'autre côté de l'Afrique, précisément au Sud-Soudan. Après seulement deux ans d'existence de cet Etat, que le président Salva Kir et son ex-vice-président se livrent un combat sangulaire. Très vite, ce conflit va prendre une connotation régionale et ethnique et ce sont malheureusement les populations civiles qui vont en pâtir.

A quand une Afrique de paix ? A quand la fin des massacres au nom des religions ? A quand une armée africaine capable de secourir les Africains ?

Par Arounan Guigma

LES CAUSES DE LA NAISSANCE DE TERRORISTES EN ISLAM

Le point de vue du théologien le Dr Ahmad Savadogo

L'islam, une religion, dit-on de paix mais qui de plus en plus se présente sur une facette de la violence. L'islam, c'est ce lot de groupes islamistes de tout acabit dont les disciples sont toujours prêts à vendre leurs âmes pour faucher des vies. Pire même, ils le font avec beaucoup de plaisir, car rassurés d'être accueillis au paradis en martyrs. Comment concilier ces deux entités antinomiques ? Nous sommes allés rencontrer un théologien musulman, en la personne du Docteur Ahmad Savadogo pour comprendre. Sans langue de bois, et sans faux fuyants, il nous donne sa lecture de la situation.

Le Soir : L'islam est défini comme religion de paix, pourtant les événements causés ça et là à travers le monde semblent infirmer cette assertion. Comment comprendre cela ?

Docteur Ahmad Savadogo : Au nom de Dieu, le Clément et le Miséricordieux. Louanges à lui, que sa paix et ses bénédictions se déversent sur le dernier prophète Mohammad. Nous remercions le bon Dieu d'avoir fait de nous des musulmans, des

Hommes de paix. Pour une fois de plus, et ce n'est vraiment pas de trop de revenir sur la véritable définition de l'Islam pour lever les équivoques. L'Islam puise son nom d'un nom de Dieu qui est la Paix. L'Islam signifie soumission, une soumission censée engendrer la paix. C'est une soumission à la volonté d'un seul être, Allah. C'est une soumission qui évite au musulman d'être manipulé ou d'être instrumentalisé par qui que ce soit, si ce n'est Dieu. La seule sou-

mission à Dieu nous permet d'être pacifique envers ceux qui font la paix avec nous et d'être violent envers ceux qui nous oppriment. Pour matérialiser le sens de ce mot, le prophète de l'Islam a, à son époque répondu à la violence des Mecquois par la tolérance. Pendant 13 ans, les premiers musulmans ont été victimes de toutes sortes de pressions et d'oppressions à cause uniquement de leur liberté de culte. Sachant et pensant que cette cité va devenir un jour

une cité islamique, le prophète n'a pas répondu à la violence par la violence. Il a, même en son temps émigré pour éviter la violence, bien que la terre de la Mecque soit la propriété de Dieu et que lui il soit son Envoyé. Et malgré cette immigration, les Mecquois l'ont rejoints à Médine pour l'empêcher de fonder un Etat musulman et pour attaquer les musulmans. C'est pour-

Suite Page 14

MUTUELLE ISLAMIQUE DU BURKINA

Pour mieux renforcer les liens de solidarité entre musulmans

La Ligue Burkinabè à la lecture et à la mémorisation du Saint Coran (LIBULMESCO), a procédé à la création d'une dénommée Mutuelle islamique du Burkina. Le lancement officiel des activités est intervenu le 24 décembre 2013 à Ouagadougou.



Le présidium au lancement officiel, avec le Cheikh Mahmoud Bandé, Ismaël Tiendrébéogo et Habib Kane.

« En vérité, Allah ne change pas l'état d'un peuple, tant que les individus qui le composent ne modifient leur conduite », a dit le Coran à la Sourate 13 au verset 11. C'est fort de cet enseignement que les élèves et encadreurs de la Ligue burkinabè de lecture et de mémorisation du Saint Coran (LIBULMESCO) ont créé la Mutuelle islamique du Burkina (MIB). Porté sur les fonts baptismaux le 18 juillet 2013, le lancement officiel des activités de la MIB a eu lieu le 24 décembre 2013. C'est au cours d'une soirée de dîner-débat, que le président El Hadj Moumouni Ouédraogo, a expliqué de long en large les tenants et les aboutissants de cette mutuelle. Bien avant, il nous explique comment l'idée est venue. « Cette mutuelle a vu le jour après la volonté d'Allah, par les efforts de deux hommes que sont le Docteur Diawara et Karansamba ». Nous nous

sommes dit qu'il faut en plus des cours que nous organisons à l'immeuble Diawara, créer un cadre d'entraide et de renforcement de la fraternité islamique, a-t-il poursuivi. Ainsi donc, au premier plan, cette mutuelle, vise le renforcement des liens de solidarité entre les fidèles musulmans et la création d'activités religieuses, socioculturelles pour ses membres. Elle vise aussi la réalisation de l'unité économique des musulmans.

On note une centaine d'adhérents à la date du 24 décembre 2013. Pour être membre, la satisfaction de deux conditions est exigée. « Il faut être musulman et accepter les principes de gestion islamiques », a dit le président El Hadj Moumouni Ouédraogo. Le droit d'adhésion à la Mutuelle islamique du Burkina s'élevé à 60 000 francs CFA payable en douze mois et non remboursable. La cotisation est annuelle et est fixée à

1000 Francs CFA payable au plus tard le dix (10) de chaque mois. Au cours de cette soirée de lancement officiel, les participants ont eu droit à des communications. La première « La stabilité du couple : Quelles solutions de l'Islam » a été abordée par l'Imam Ismaël Tiendrébéogo. La seconde « La solidarité envers notre prochain ; une nécessité de l'Islam » a été décortiquée par Habib Kane, présentateur de l'émission « Comprendre l'Islam » à la télévision Africable.

Encadré : Les objectifs et les missions de la MIB :

Offrir des activités et des services religieux, sociaux et culturels à ses membres ;
Etre à l'écoute des besoins exprimés par les membres dans le domaine de la formation et de l'information islamiques ;
Etablir des liens de collaboration et d'entraide avec toutes les composantes de la



Karasamba pendant son allocution

communauté islamique ;
Initier et gérer des activités génératrices de revenus (AGR) par et au profit des membres ;
Mettre à la disposition des musulmans des lieux d'enseignement ;
Œuvrer à l'établissement d'une solidarité au niveau national et régional ;
Créer une maison de solidarité et des centres de loisirs halal ;
Etablir des partenariats avec des personnes morales ou physiques en vue de faciliter les soins et la prise en charge des membres de la mutuelle et œuvrer à l'ouverture d'un centre sanitaire ;
Promouvoir la formation pluridisciplinaire et l'insertion des maîtres et élèves coraniques au niveau socioprofessionnel ;
Créer une bibliothèque centrale islamique.

Par OT



Papy Diawara et Habib Kane

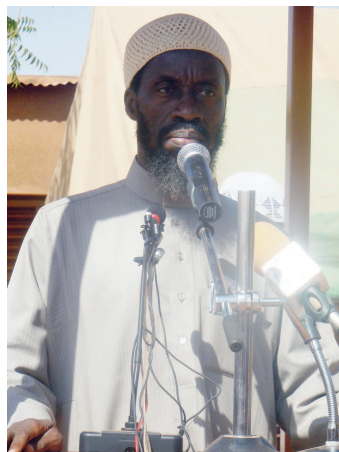


Les participants venus nombreux pour l'occasion.

CLOTURE DU VII SEMINAIRE ISLAMIQUE DE OUAHIGOUYA **« Les objectifs sont largement atteints »**

Le septième séminaire islamique de Ouahigouya a refermé ses portes le 29 décembre 2013. Organisé par l'association As Salam des ressortissants du Yatenga, ce séminaire qui avait pour thème « *Les maladies dans la société et les solutions de l'islam* », a réuni au Lycée Yamwaya près de quatre mille participants. Pour les organisateurs, les objectifs recherchés ont été atteints. C'est devant des autorités locales de premier plan, à l'image du gouverneur de la région du Nord, Khalil Bara, que rendez-vous a été pris pour la huitième édition.

Ce septième séminaire, tenu du 25 au 29 décembre 2013 à l'initiative de l'association As Salam des ressortissants du Yatenga, a porté sur un thème atypique : « *Les maladies dans la société et les solutions de l'islam* ». Le choix d'un tel thème se justifie, à en croire le Directeur du séminaire, le Pr Ismaïl Sawadogo par le fait que « *l'être humain a besoin nécessairement de ses deux facultés que sont l'esprit et le corps pour pouvoir être utile à lui-même, à sa famille et à sa communauté et au-delà à toute la société, en contribuant comme acteur à part entière* ». Il se justifie aussi par le fait que « *l'islam est une religion qui régent la vie spirituelle et celle matérielle de l'homme* », a ajouté le Docteur Mohammad Kindo, Coordonnateur général du séminaire. L'objectif général de ce séminaire tel que voulu par l'association, était de contribuer à la lutte contre les maladies en sensibilisant les musulmans sur les causes, les origines, les conséquences de la maladie et surtout les solutions apportées par l'Islam. Ce séminaire poursuivait aussi l'objectif de former et de renforcer les capacités des imams et des enseignants islamiques à la transmission du savoir sur la lutte contre les maladies selon les voies et moyens préconisés par l'Islam. Enfin, ce séminaire, de l'avis des organisateurs, visait à créer les conditions de renforcement des structures islamiques et de la cohésion



Le Coordonnateur général, le Dr Mohammad Kindo invite les fidèles à mettre en pratique les enseignements reçus.

entre les musulmans dans la région. « *Ces objectifs ont été largement atteints* », a indiqué le Directeur du séminaire. Près de 4000 participants ont été enregistrés. 32 conférences et séances de formations ont été réalisées. D'éminents docteurs et professeurs en sciences de la santé y ont dispensé des cours ou animés des conférences. Entre autres sommités du monde scientifique présents à ce séminaire, nous pouvons citer le Professeur Adama Traoré, ancien ministre de la



Le Directeur du séminaire, le Pr Ismaïl Sawadogo, est satisfait des résultats atteints.

Santé, qui a abordé la question de la dépigmentation et ses méfaits ; le Professeur Arouna Ouédraogo, Doyen de l'UFR des Sciences de la santé de l'Université de Ouagadougou qui a traité du

problème des troubles mentaux. Etait aussi présent le Docteur Hamadou Ségo, médecin chef du district sanitaire de Ouahigouya, qui a sensibilisé les participants sur les questions liées à la prévention des maladies... Pour ce qui est des sciences paramédicales, le séminaire a mobilisé le concours de trois tradipraticiens des provinces de Ouagadougou et

Les activités menées au cours de cette édition :

- Huit conférences publiques sur le site du séminaire ;
- Deux conférences ciblant les femmes ;
- Onze séances de formation destinées aux enseignants arabophones ;
- Onze séances de formation à l'intention des imams ;
- Plusieurs prêches dans la ville de Ouahigouya et dans les villages environnants ;
- Des œuvres sociales sous la forme de visites aux malades hospitalisés, aux détenus, aux orphelins et aux aveugles.



Les participants venus principalement de Bobo-D, de Gourcy, de Ouagadougou ...



Le président du Mouvement sunnite Adama Nikiéma remettant un présent au gouverneur Khalil Bara pour son accompagnement à la tenue de ce séminaire.

de Ouahigouya. Au niveau des sciences religieuses, là aussi, des savants, et pas des moindres, à l'image des Docteurs Ahmad Sawadogo et Mohammad Kindo... ont édifié les participants. Pour permettre à tous de bénéficier de ses enseignements, des partenariats avec des stations radios de la place ont été noués. A côté de ces activités, les organisateurs ont réalisé des œuvres à caractère social. Ainsi, une opération de don de sang a permis de collecter 215 poches de sang. « Plus du triple de ce nombre aurait pu

être atteint, n'eût été la capacité limitée en matière de personnel médical de l'équipe du CNTS », a précisé le Directeur du séminaire. Une visite à la prison civile de Ouahigouya a aussi eu lieu. On ajoute dans ce registre des visites aux malades du CHR de Ouahigouya, aux aveugles et aux orphelins, qui ont permis de remettre des présents. A côté de tout ceci, il faut ajouter que les participants ont bénéficié d'une formation sur les premiers soins en secourisme et d'opérations gratuites de dépistages sur le

diabète et la tension artérielle. Les travaux de ce séminaire, de l'avis du Professeur Ismaël Sawadogo, interpellent les autorités au plus haut niveau afin qu'elles agissent de manière à éradiquer dans notre pays les trois grands fléaux abordés lors de cette édition et dans les deux précédentes : l'ignorance, la pauvreté et la maladie. Le gouverneur de la région du Nord himself, El hadj Khalid Bara, a félicité les organisateurs, non seulement du choix d'un tel thème, mais aussi d'avoir pu en quelques jours toucher du doigt les

différentes facettes de la maladie. Quant au Coordonateur général, Dr Mohammad Kindo, la vision du Mouvement sunnite, au-delà de ce séminaire, est d'interpeller les musulmans sur leurs responsabilités à disposer de centres de santé et de personnels qualifiés. « Chose dont la réalisation ne peut être possible que si les musulmans acceptent d'abandonner les querelles intestines pour aller à l'union », a précisé l'érudit.

Par Ousmane TIENDREBEOGO

Au terme de la cérémonie de clôture, nous avons tendu notre micro à des séminaristes qui ont exprimé leurs sentiments :

Issouf Sankara (Gourci) : Je suis entièrement satisfait et je ne regrette pas d'avoir participé à ce séminaire.



« Ce séminaire a eu la particularité et le mérite de traiter de ceux qu'on croirait différentes. La maladie et la foi. Sur le plan de la maladie, à vrai dire, personnellement, j'ai eu des informations sur des sujets dont je ne s'avais pratiquement rien. Notamment des sujets sur le cancer de la prostate et autres. En plus de cela, j'ai eu des connaissances complémentaires sur ce que j'entendais dire sur le diabète, la dépigmentation... Le message est passé facilement parce que les enseignants composés de Professeurs et de Docteurs étaient à la hauteur. Sur le plan religieux également, j'ai appris beaucoup de choses très utiles. On a revisité les règles de la lecture du Coran, les notions sur la foi... Je suis entièrement satisfait et je ne regrette pas d'avoir participé à ce séminaire. »

Issa Kindo (Ouagadougou) : C'était la toute première fois qu'on entendait parler de certaines choses

« J'ai eu la chance de participer à toutes les sept éditions. Mais la présente, en termes de comparaison avec les autres éditions, a vraiment atteint ses objectifs. Les questions traitées ici sur la santé ont beaucoup intéressées parce que c'était la toute première fois qu'on entendait parler de certaines choses. Raison pour laquelle, nous sommes restés concentrés du début à la fin. Les sujets religieux qui ont été abordés nous ont également permis de raffermir d'avantage notre foi, parce que sans sciences, la foi ne peut



augmenter. C'est ainsi que les matins, après le petit déjeuner, on nous mettait en commissions. J'étais dans celui des imams, et nous recevions des cours sur la lecture du Coran, la prière et bien d'autres enseignements indispensables pour un imam. Sur le plan des maladies, il faut faire la distinction entre les maladies corporelles et les maladies spirituelles telles que l'orgueil, l'hypocrisie, le mensonge... On nous a montré comment soigner ces maladies, leurs dangers... Je pense que ce séminaire surpasse les précédents en termes de résultats atteints. »

Ahmad Kindo (Ouahigouya) : Je me suis rendu compte que la compréhension d'un certain nombre de concepts religieux m'échappaient.

« Je suis à ma première participation. Les connaissances que j'ai acquises pendant ces cinq jours sont inestimables. J'avoue que je serai incapable d'évaluer l'impact que cela aura sur ma pratique religieuse. J'ignorais beaucoup de choses. Je me suis rendu compte que la compréhension d'un certain nombre de concepts religieux m'échappaient. Donc, sur le plan



purement religieux, je suis entièrement satisfait. Sur le plan des questions liées aux maladies, là encore, ma compréhension des choses a changé. Il y a des sujets tels que le diabète, la dépigmentation, les fractures ; tous ces sujets sont venus à point nommés. On nous a également montré comment appliquer la rokia. Je m'en voudrais d'oublier de mentionner la formation en secouriste dont nous avons bénéficié de la part des Sapeurs pompiers. Je suis enseignant de Medersa de profession. Nous avons été formés sur la pédagogie. Je repars entièrement satisfait et prie Dieu de me donner la force de pouvoir prendre part à la prochaine édition. »

Abdoul Moumin Sawadogo (Ouahigouya) : Pendant ces cinq jours, j'ai vécu la vraie fraternité telle que enseignée par le Coran.



« J'ai appris beaucoup de choses en termes de connaissances. Je vous assure qu'il y a des informations religieuses que je n'avais pas entendu jusque là. N'eût été ce séminaire, il y a des notions que je n'allais jamais connaître. Vous imaginez la joie qui m'anime. Et il y a un fait qui a retenu mon attention : pendant ces cinq jours, j'ai vécu la vraie fraternité telle que enseignée par le Coran. Dès que quelqu'un te piétine, simultanément, vous-vous présenter des excuses. Les gens repartent comme ils sont venus, sans rancunes avec qui que ce soit. Cela m'a véritablement marqué. »

Ismaël Ouédraogo (Ouahigouya) : Je suis venu chercher la science religieuse, et je crois fermement que je l'ai acquise.



« J'ai laissé ma famille pour venir séjourner ici pendant cinq jours. Je repars par la grâce de Dieu, très satisfait. Je suis venu chercher la science religieuse, et je crois fermement que je l'ai acquise. J'ai appris des choses que j'ignorais. J'allais même dire beaucoup de choses. Je suis à ma deuxième participation, mais je fais mention spéciale à la présente édition. Sur toute la chaîne, les encadreurs étaient à la hauteur. Sur le côté religieux comme sur les sujets sur les maladies. Longue vie à ce séminaire. »

Boubacar Sidiki (Ouagadougou) : Sur le plan spirituel, on a été également bien édifié.

« Ce séminaire nous a appris beaucoup de choses. En matière de santé préventive, on a beaucoup appris. Aujourd'hui, je sais ce que je dois faire pour me protéger contre des maladies comme le diabète, l'hypertension artérielle... Sur le plan spirituel, à ce niveau, on a été également bien édifié. »



Suite de la Page 10

quoi les premières guerres menées par le prophète se sont toutes déroulées à Médine. Quand il est arrivé à Médine, il a signé des pactes de non-agression avec les Gens du livre. La première fois que le Prophète a eu une bataille contre un autre peuple, il avait envoyé une lettre à un Romain l'appelant à embrasser l'Islam. L'émissaire envoyé pour transmettre cette lettre a été exécuté en cours de route. A leur époque, cet acte était synonyme d'une déclaration de guerre. Pour dire encore une fois de plus que l'Islam ne reconnaît pas la violence. Si aujourd'hui les choses ont changé, et que l'Islam semble symboliser la violence, il importe donc d'en savoir les causes.

Justement, qu'est ce qui explique ce état de fait?

D'abord, il faut retenir que l'islam n'enseigne pas de tendre la joue gauche lorsqu'on reçoit une gifle à la joue droite. Non. L'Islam autorise la légitime défense. Là où il y a problème, c'est le fait que les médias que vous êtes, ne montrez pas les attaques subies par les musulmans. Les médias se ruent toujours sur la réplique des musulmans et c'est cela qui est porté à la face du monde. On ne présente jamais les causes de l'attaque des musulmans. Mais la défense est diffusée à longueur de journée. Elle porte désormais le nom de « terrorisme ». Cette guerre des médias a même existé au temps du Prophète Mohammed (PSL). Quand il récitait le Coran aux gens, les infidèles recommandaient de faire du bruit pour empêcher que les gens ne comprennent le contenu de sa récitation. Il y a donc une injustice dans la diffusion de l'information.

Ce qui fait aussi que les choses se présentent de la sorte, c'est qu'à force de subir l'oppression, les gens finissent par se révolter. Les conseils des Ulémas appelant à la tolérance ne sont plus écoutés. Il y aura nécessairement des individus difficiles à maîtriser qui profiteront de cette situation pour semer le désordre. L'oppression conduit à la violence. Et, en ce moment, les gens n'ont cure des appels à la paix fait par les dignitaires religieux. Je me rappelle que pendant mon séjour au Tchad, j'ai tenté en vain de dissuader un Burkinabé qui se rendait en Irak pour combattre contre l'oppression américaine. Il était dépassé par les événements et les conseils que je lui ai prodigués ne passaient plus. Il y a un Ghanéen qui, à la même période se rendait en Arabie Saoudite pour dit-il combattre. Pour vous dire que les groupes islamistes sont remplis de jeunes frustrés. Quand l'oppression atteint un certain seuil, les gens deviennent incontrôlables. Je me rappelle de cette parole de Kadhafi, qui disait que c'est le terrorisme des Occidentaux et des Américains qui engendre le terrorisme des musulmans. Il faut ajouter également aux causes, le fait qu'il y a des cas où on infiltré même des terroristes dans le camp des musulmans pour ensuite accuser l'Islam de violence. Ce



Docteur Ahmad Savadogo

n'est pas pour dire que tous les groupes font une sorte de légitime défense, mais la plupart entendent répondre à l'impérialisme occidental.

Comme les Shebabs, Al Qaïda et le Hamas ?

Pour les Shebabs en Somalie, ce sont les Etats occidentaux qui les traitent de terroristes. Cela ne doit pas étonner. Toute personne qui résiste à l'oppression occidentale sera appelée terroriste. La lutte de l'ANC était qualifiée de terrorisme. Même Mandela était sur la liste des terroristes des Etats-Unis jusqu'en 2008. Parce qu'il s'opposait à l'apartheid. La résistance palestinienne aujourd'hui est traitée de terrorisme par Israël et les autres Etats. Pour dire que quand une personne ou un groupe de personnes s'opposent à l'oppression occidentale, la méthode la plus facile pour emmener le monde entier à te « vomir », c'est de te qualifier de terroriste. Traiter le Hamas et les Shebabs de terroristes n'étonne pas, parce qu'il s'agit d'individus qui combattent contre l'oppression. Pourtant, en la matière, l'humanité n'a pas connu de pires terroristes que l'Occident. La traite négrière, la colonisation, l'assassinat des Chefs d'Etats en Afrique, la création des groupes rebelles etc., portent les marques des Occidentaux. Y a-t-il plus de terrorisme que cela ? Pour vous donner quelques détails sur les Shebabs, il faut savoir que tout est parti des années 90 quand la Somalie a perdu son président légitime et l'unité du pays. Dès lors, beaucoup de groupes sont apparus, chacun se battant de son côté pour gérer le pays. Il faut aussi retenir que c'est un peuple très conservateur avec près de 100% de Musulmans. C'est pourquoi depuis l'antiquité, le peuple somalien a toujours lutté contre l'occupation britannique. Aujourd'hui c'est un peuple qui se bat pour imposer sa véritable identité qui est l'islam.

C'est un peuple qui a expérimenté le communisme avec son président et ayant vu les conséquences, avec la chute de ce dernier, le peuple veut rejeter tout, sauf l'islam. De l'autre côté, on a les Occidentaux qui veulent accepter tous, sauf l'islam. C'est de là qu'est née la contradiction. Depuis longtemps, toute les fois que l'Occident a lutté pour imposer un gouvernement laïc, le climat s'est détérioré. Il a fallu la naissance des tribunaux islamiques dans la capitale Mogadiscio pour que la paix revienne. Ce qui en son temps a diminué sensiblement la corruption, les pillages... Voyant que les tribunaux islamiques gagnaient en notoriété et qu'ils commençaient à être installés dans tout le pays, l'Occident a financé certains pays, notamment l'Ethiopie, le Kenya à coup de millions pour déstabiliser ces tribunaux. L'opération a été conduite par l'armée éthiopienne. Ce coup de force va engendrer les guérillas à travers le pays contre les soldats. Ce qui va contraindre l'Ethiopie à retirer son armée, pour laisser place aux soldats de l'ONU... Ce sont ces tribunaux islamiques qui portent aujourd'hui le nom « d'Al Shababs » qui signifient « les jeunes ». C'est un groupe de jeunes qui combat pour son identité.

Et Al Qaïda ?

Personnellement, je ne sais pas ce que cela signifie. Mais ce que je sais, j'évite de croire à ce que les médias occidentaux nous donnent comme information. Par expérience, il faut éviter de croire tout de suite à ce que l'Occident dit. Elle peut te présenter la paix alors qu'en réalité il y a la guerre. Tout est question de rapport de force. La sincérité aurait commandé à ce qu'on ne tue pas son leader, qu'on le fasse juger pour comprendre ses aspirations profondes. Observer la prison Guantanamo, pour comprendre qu'il y a du flou dedans. Ceux qu'ils appellent « combattants illégitimes », pourquoi ne les juge-t-on pas ? Des prisonniers qui passent des années et des années sans savoir véritablement pourquoi ils ont été arrêtés. Et quand on en vient à libérer un prisonnier, il est contraint de garder le silence sous peine de retourner en prison. C'est cela la vraie injustice. Ces faits créent des tensions et favorisent la naissance de musulmans terroristes.

Il y a aussi l'instrumentalisation des faits pour pouvoir occuper les pays. En fonction des Etats, l'Occident essaie de voir par quel moyen il peut parvenir à s'implanter dans les Etats. La méthode est simple. Elle consiste à déstabiliser les régimes dans les pays, à insuffler des guerres intestines. Les Etats africains étant faibles militairement, ils seront obligés de faire appel à l'Occident. Comme ce qui s'est passé au Mali et qui est en train de se passer en Centrafrique. Quand ils investissent les territoires, ils di-

sent toujours être là pour une période donnée. Lorsque ce délai est épuisé, ils entament des discussions avec les dirigeants pour avoir ce qu'on appelle une défense commune. Ce qui va se matérialiser par l'installation d'une base militaire. Quand les Etats-Unis ont attaqué l'Afghanistan, vous vous rappelez, ils disaient que c'est une histoire de quelques mois. Jusqu'à l'heure où je vous parle, ils y sont toujours et ce n'est pas pour replier demain. Après, viennent maintenant l'installation des multinationales et la signature des contrats. C'est ce qu'ils ont voulu faire en Lybie, et qui n'a pas totalement marché. Si vous ne le savez pas encore, sachez que les pays musulmans dans leur ensemble sont riches. Cette richesse attire les Occidentaux. Tous les moyens sont bons pour pouvoir bénéficier de ces richesses. Tout cela conduit à la révolte.

Comment les Musulmans pourront-ils s'en sortir étant donné que les révoltes n'honorent pas l'Islam ?

Ce que nous nous conseillons, c'est de ne pas répondre à la provocation. Etant donné que c'est fait à dessein, la solution, c'est de ne pas céder. Ce qui nous permettra d'éviter des bains de sang des jeunes et des savants musulmans. Quand les jeunes se rebellent, tout de suite, on pointe du doigt les savants musulmans. Eux pourtant, enseignent la patience et l'endurance et sont contre les manifestations et les révoltes. Vous avez vu les grands leaders de ce monde, ce sont des partisans de la non-violence. Martin Luther King, Gandhi, Nelson Mandela. Tous, ils ont reçu des coups, mais à force de patienter, d'endurer, le monde entier finit par prendre votre défense et par reconnaître votre mérite. Prenons le cas d'Israël, aujourd'hui le monde entier a vu que c'est un Etat qui viole toutes les conventions, tous les pactes signés. Des organismes prennent volontiers la défense de la Palestine. C'est pourquoi je préconise au Hamas de ne pas riposter. Tôt ou tard, il y aura le bout du tunnel. Tous conseillons également de vivre le vrai Islam, de faire un retour à la source. Cela suffit largement pour lutter contre l'oppression. On est un milliard. Si seulement 500 millions de Musulmans étaient de vrais pratiquants, vous verrez que la situation va changer. Cela va favoriser l'union. A partir de cela, on pourra répondre à la violence par une dernière arme qui est le boycott. Exactement comme ce qui s'est passé en Amérique avec les Noirs au temps de Martin Luther King.

Votre mot de la fin ?

Je réaffirme le caractère pacifique de cette religion. Je suis sûr que si l'injustice contre les pays musulmans cesse, il y aura moins de groupes terroristes musulmans. J'appelle à un traitement équitable de l'information. Enfin, il faut que les Musulmans se ressaisissent et refusent de céder à la provocation.

Par Ousmane TIENDREBEOGO

UN ENTREPRENEUR, UNE VISION, UNE FOI

EL hadj Souleymane Kaboré

Dans notre rubrique, « un entrepreneur, une vision, une foi », nous avons rencontré, notre frère, El Hadj Kaboré Souleymane de Faso Habillement. Avec lui, nous avons échangé sur son parcours. Nous espérons par cela inspirer nos jeunes frères musulmans, qui sont en manque d'emploi. Nous espérons par cette rubrique, prouver que le monde des affaires n'est pas un frein à l'expression de la foi.

Comment les Burkinabé peuvent-ils vous connaître ?

Louange à Allah, Seigneur de l'Univers. Que sa prière et son salut se déverse sur le prophète Mohammad (SAW). Je me nomme El Hadj Kaboré Souleymane de Faso Habillement.

Pouvez-vous nous dire ce que vous exercez comme métier ?

Je suis dans le domaine de l'habillement. Nous vendons des habits de tout genre avec leurs accessoires. Notre boîte se nomme Faso habillement.

Et pourquoi Faso Habillement ?

Ce n'est pas une longue réflexion pour aboutir à ce nom, c'est tout simplement dire que les habits que nous importons sont pour tous les fils et filles du Burkina Faso. C'est ainsi que le nom est venu.

Qu'est-ce qui explique cet attachement à la vente des habits, et pourquoi pas autres chose ?

Tout de suite, j'ai aimé la vente des habits et je me suis senti bien là-dedans et surtout que c'est un travail qui, progressivement, j'ai compris que c'est mon domaine.

Comment avez-vous commencé ce travail et en quelle année ?

Quand j'ai quitté l'école, je me suis mis à



EL hadj Souleymane Kaboré

exercer ce métier. Bien entendu d'une façon très modeste étant donné que je l'ai débuté en tant que vendeur ambulant avec des chaussettes, des tricotés et débardeurs. C'est surtout pendant les vacances que je vendais et c'est en 1998 que tout a commencé.

Des conseils pour la jeunesse entrepreneuriale ?

Il y a qu'il faut être honnête dans la vie, et en la matière dans le travail, il faut être probe et se battre. Avec ces qualités, quelles qu'en soient les difficultés on y arrivera.

Quelle lecture faites-vous concernant l'employabilité des jeunes étudiants qui sortent des universités Islamiques et autres lieux de formation ?

Dieu a dit dans le Coran, qu'il a honoré le fils d'Adam, c'est dire qu'il ne faut pas s'asseoir et croiser les bras, espérant une insertion dans le gouvernement ou de qui que ce soit. Il faut se battre dans la dignité, et vous verrez que vous réussirez. Si Dieu est au centre de votre préoccupation, vous y parviendrez. Des gens font des découvertes qui aident le monde parce qu'ils ont persévéré dans leur lutte sans compter forcément sur les autres. Par conséquent, les jeunes qui sortent de ces universités Islamiques et autres domaines de formation doivent prendre à bras-le-corps leur destin en devenant créatifs et en osant créer des initiatives et surtout être accrochés à leurs idées.

Que pouvons-nous faire pour ceux qui ont consacré leur étude à Dieu ?

En toute chose, il faut maîtriser la base, sinon, il sera compliqué de s'en sortir. Que nos savants comprennent ainsi que les étudiants que leur but premier n'est pas de s'enrichir, mais plutôt se fier à Dieu et leur subsistance sera assurée. Le propos du prophète (psl) sur l'oiseau qui sort le matin dépourvu de toute nourriture et reviendra le soir ventre plein. C'est dire que nos Savants doivent consacrer leur vie à Dieu dans la sincérité et la vérité et cependant Dieu pourvoira à leur besoins. (InchaAllah).

Nous sommes déjà à la troisième partie de notre entretien intitulée : « La foi en Dieu ». Que représente le Coran pour vous ?

C'est le livre de Dieu qu'il a envoyé à l'humanité par l'entremise du prophète Muhammad (saw) afin que les gens soient



Une vue de face de Faso Habillement

Suite Page 16

Suite de la Page 15



Quelques articles, ...

guidés vers le chemin droit. Le Coran pour moi, c'est la vérité sur la terre et je place toute ma confiance en lui.

Des divergences liées aux savants musulmans, de votre point de vue, qu'est-ce qui explique cela ?

Cela n'a pas vu le jour aujourd'hui, depuis fort longtemps les musulmans avaient des points de vue divergents sur telle ou telle autre question.

Les causes, il y a le peu de connaissance et souvent l'absence de la science. Il y a des gens qui ont peu de connaissances qui affichent un semblant de connaisseur et qui se permettent de donner des avis sur tel ou tel sujet. Quand chacun veut donner sa propre compréhension d'une question donnée, cela peut poser problème.

Il y a aussi le fait que les gens ne veulent

pas recourir aux sources. C'est pour cela qu'il y a de ces disputes qui nous divisent et créent des problèmes.

Et quelle est la solution à cette divergence ?

C'est de revenir à la source, notamment, s'appuyer sur le Coran et la Sunna du prophète (PSL). C'est la seule solution.

D'aucuns se portent à discussions sur la question du port de la barbe. Quelle lecture faites-vous sur ceux qui la portent, ainsi que sur ceux qui l'enlèvent ?

C'est dire aux barbus d'aborder d'une manière sage et respectueuse ceux qui ne portent pas la barbe. Puisque la question ne se pose pas étant donné que Dieu a distingué les hommes par la barbe et les femmes par les seins. En renchérissant, je dirais égale-



EL hadj Souleymane Kaboré dans son bureau

ment que les grands prophètes ont porté la barbe et c'est une pratique du prophète. Au même moment, c'est dire à ceux qui ne la portent pas, de ne pas aussi avoir un autre regard à l'endroit des porteurs de la barbe. Nous pensons qu'ils la porteront au moment venu. Donc, cela ne devrait pas engendrer des problèmes.

D'aucuns disent que l'Islam, c'est la violence ?

L'Islam est loin de toute violence, Dieu a envoyé le prophète pour qu'il soit une miséricorde envers les hommes. Donc, les violences que nous voyons, que ce soit au niveau de la parole, du comportement et

autres, sont contraires à l'Islam. Il faut que les musulmans étudient très bien leur religion, afin de comprendre comment le prophète a vécu. Il n'a jamais été violent contre qui ou quoi que ce soit.

Votre dernier mot ?

C'est réitérer notre remerciement à Dieu (gloire et pureté à lui) et notre salutation sur le noble des prophètes Muhammad. Nous vous remercions également « *le vrai visage de l'Islam* », d'avoir pensé à nous, que Dieu fortifie votre parcours et qu'il vous protège.

Par Arouna GUIGMA



... exposés ...



... aux choix des clients